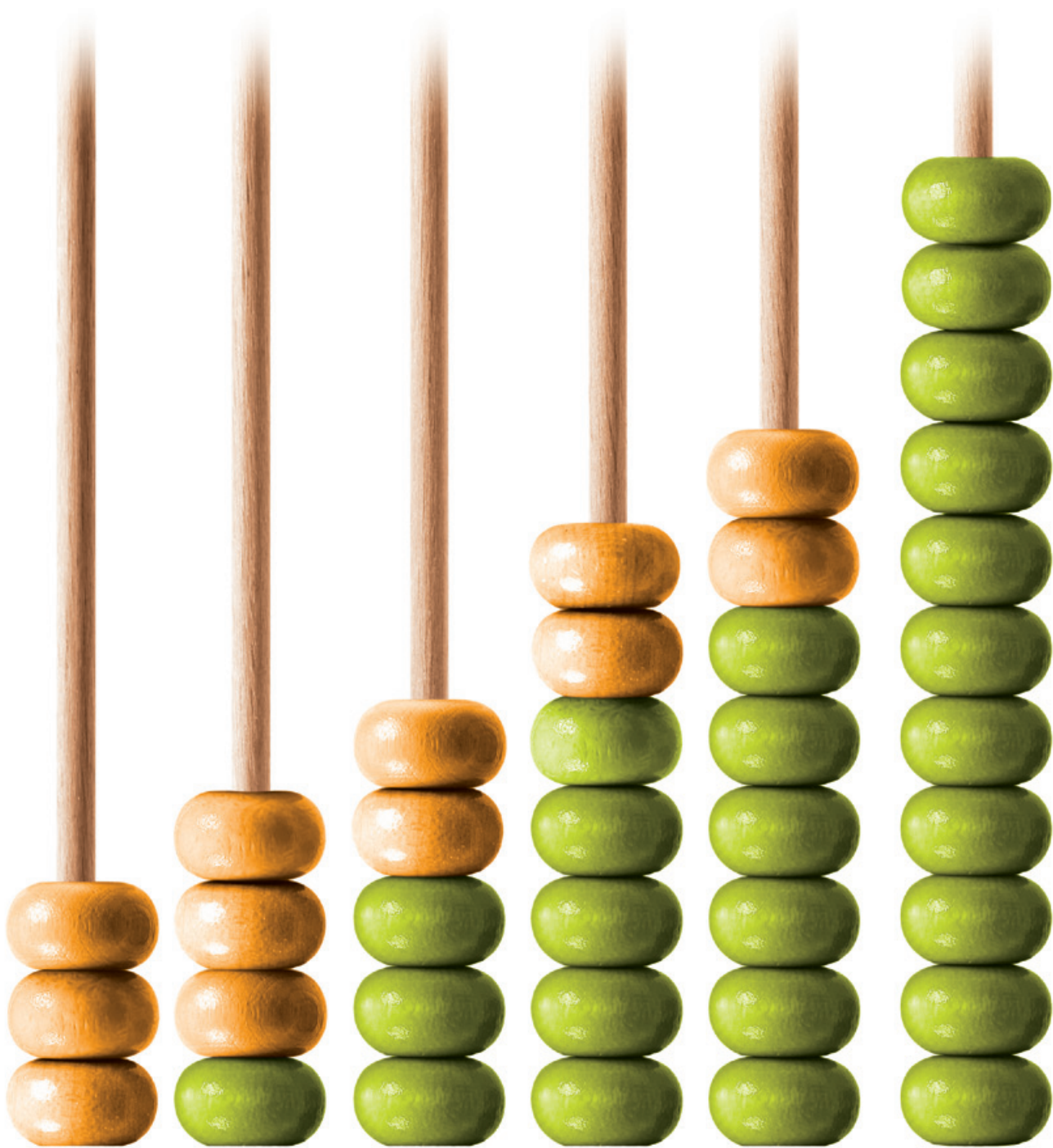


M^eDIAGRIF



RAPPORT ANNUEL **2011**

Bâtir sur
des revenus
récurrents



Message aux actionnaires

CHERS ACTIONNAIRES,

Nos résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 sont à la hauteur de nos attentes, et nous sommes fiers de vous les présenter. Ces résultats découlent de l'exécution méthodique de notre stratégie qui porte notamment sur les volets suivants :

ACCROÎTRE LA RÉCURRENCE DES REVENUS

Nous visons à améliorer notre modèle d'affaires par un accroissement de nos revenus récurrents. Ceux-ci comprennent les frais d'abonnements et les frais d'utilisation de nos réseaux, les services de maintenance et d'hébergement, les services à valeur ajoutée ainsi que les frais de transaction. Nous estimons que ces revenus de nature récurrente représentaient environ 54% des revenus totaux de la société pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. Systèmes InterTrade Inc., dont nous avons fait l'acquisition en décembre 2010, contribue, de par la nature de ses revenus, à cet objectif d'améliorer notre modèle d'affaires.

INVESTIR DANS LA CROISSANCE ORGANIQUE

Nos initiatives pour stimuler notre croissance organique ont commencé à porter fruit et ont eu un impact positif sur nos résultats de l'exercice. Nous avons investi dans plusieurs projets, dont le déploiement d'une solution d'encan, le développement d'une plateforme d'achat en ligne et la refonte et l'intégration de nos solutions de gestion du processus d'approvisionnement pour les secteurs publics et privés. Nous prévoyons que ces projets contribueront davantage aux résultats du prochain exercice.

GESTION EFFICACE DES OPÉRATIONS

Nous continuons d'exercer un contrôle serré sur nos coûts d'opération. Conformément à notre plan, nous avons pratiquement complété le regroupement d'une partie significative de nos activités américaines à notre bureau d'Albany, New York. Cette décision nous permettra de consolider notre position de chef de file sur ce territoire. De plus, nous avons déménagé notre siège social dans un édifice offrant des locaux plus petits et aménagés en fonction de nos besoins. Nous disposons maintenant d'un deuxième centre d'hébergement pour soutenir notre croissance et la haute disponibilité de nos solutions d'affaires.

FOCUS SUR LA CROISSANCE PAR ACQUISITION

Nous avons mis à exécution notre plan de croissance par acquisition en acquérant la société lavalloise InterTrade, œuvrant dans l'industrie de l'échange électronique de données. InterTrade répond précisément à nos critères de sélection en offrant un modèle d'affaires web transactionnel ayant une forte croissance organique et des revenus hautement récurrents. Cette acquisition stratégique nous permettra d'accroître notre présence dans le secteur de l'échange électronique de données, et nos efforts seront concentrés à accomplir cet objectif au cours du prochain exercice.

Devant tout le potentiel des marchés que nous desservons et grâce à notre situation financière avantageuse et notre discipline de gestion, nous sommes en excellente position pour poursuivre notre croissance. Nous sommes enthousiastes quant à nos perspectives et notre engagement demeure le même : créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.



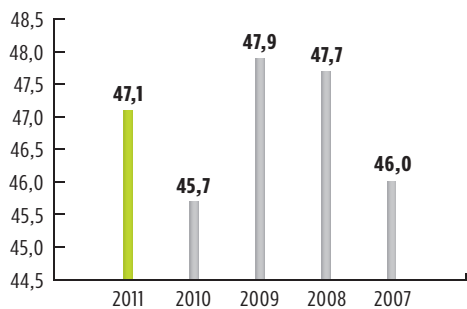
Claude Roy
Président et chef de la direction
14 juin 2011



Faits saillants financiers

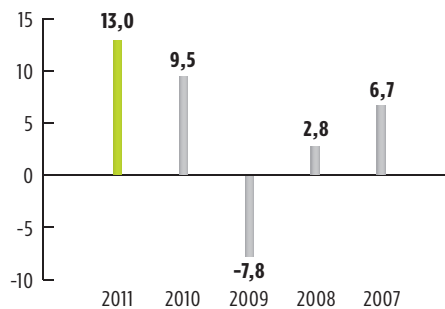
REVENUS

(en million de dollars canadiens)



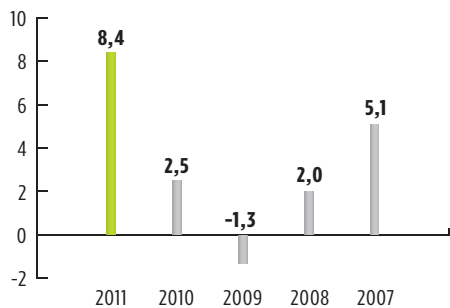
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

(en millions de dollars canadiens)



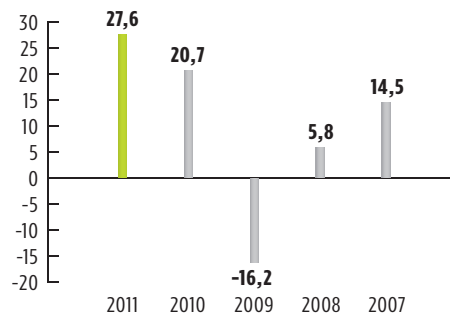
BÉNÉFICE NET

(en millions de dollars canadiens)



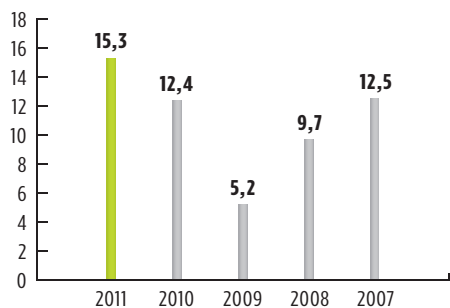
MARGE D'OPÉRATION

(en pourcentage)



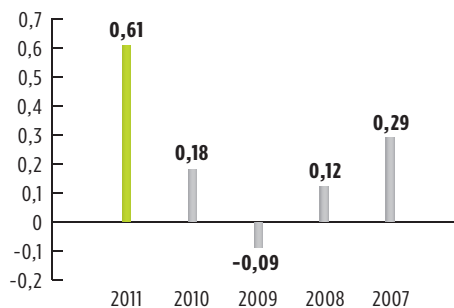
BAIIA

(en millions de dollars canadiens)



RÉSULTAT PAR ACTION

(en dollars canadiens)



Commentaires et analyses de la direction

EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2011

Les commentaires et analyses de la direction (« C&AD »), qui ont été rédigés en date du 14 juin 2011, sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Technologies Interactives Mediagrif Inc. (« Mediagrif » ou la « Société »), devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes au 31 mars 2011 et 2010. Ces commentaires et analyses comparent les résultats enregistrés pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011 et 2010. De plus, ils traitent des risques et des incertitudes susceptibles d'avoir un impact sur nos activités futures. Les états financiers consolidés vérifiés de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (« PCGR »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

En plus de fournir des calculs du bénéfice selon les PCGR, les états des résultats de la Société présentent le bénéfice d'exploitation et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») comme calcul supplémentaire des résultats. La Société fait parfois référence aux fonds auto-générés comme mesure financière dans ses documents. Ceux-ci sont définis comme les flux monétaires provenant des activités d'exploitation, déduction faite des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels présentés sous les activités d'investissement et des dividendes versés présentés sous les activités de financement. Le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et les fonds auto-générés ne se veulent pas des calculs devant être considérés comme des substituts aux autres calculs du rendement de l'exploitation établis selon les PCGR du Canada. Les PCGR ne donnent pas de sens normalisé à ces calculs qui ne peuvent donc pas être comparés à des calculs semblables utilisés par d'autres entreprises. Le bénéfice d'exploitation et le BAIIA sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer une rentabilité opérationnelle et pour évaluer la performance financière de la Société. Les fonds auto-générés sont présentés dans le but d'aider les investisseurs à établir la capacité de la Société à générer des flux monétaires pour financer sa croissance.



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mediagrif (TSX : MDF) offre des solutions novatrices de commerce électronique aux entreprises depuis 1996. Ses plateformes web permettent aux clients de trouver, d'acheter et de vendre des produits, d'échanger de l'information, d'accéder à des opportunités d'affaires et de gérer leur chaîne d'approvisionnement avec une plus grande rapidité et efficacité. Mediagrif exploite des réseaux d'affaires pour les secteurs des composants électroniques, des équipements informatiques et des télécommunications, des équipements médicaux, du marché secondaire de l'automobile, des vins et spiritueux, des diamants et bijoux, du commerce au détail et des opportunités gouvernementales. La Société a établi son siège social à Longueuil et possède des bureaux en Amérique du Nord et en Asie.

ÉNONCÉ DE LA MISSION

Notre mission est de fournir aux entreprises des solutions novatrices de commerce électronique, afin de les aider à maximiser leurs résultats et leur efficacité. Ce faisant, nous cherchons à créer de la valeur pour nos clients, nos employés et nos actionnaires.

FAITS SAILLANTS

La Société affiche des résultats financiers en hausse pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 tout en maintenant un niveau de liquidités adéquat pour ses projets futurs. La Société a fait l'acquisition le 22 décembre 2010 de la société lavalloise Systèmes InterTrade Inc. (« InterTrade ») pour une considération en espèces de 8,1 millions \$. InterTrade n'a pas contribué de façon significative à la hausse du bénéfice net de l'exercice, compte tenu de son intégration au cours de la période.

Les faits saillants de l'exercice financier sont les suivants :

- Produits en hausse de 3 % à 47,1 millions \$ pour l'exercice financier de 2011, comparativement à 45,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 236 % du bénéfice net qui s'établit à 8,4 millions \$ ou à 0,61 \$ par action pour l'exercice financier de 2011, comparativement à un bénéfice net de 2,5 millions \$ ou 0,18 \$ par action au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 37 % du bénéfice d'exploitation qui s'établit à 13,0 millions \$ pour l'exercice financier de 2011, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 9,5 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Hausse de 23 % du BAIIA (voir le rapprochement du BAIIA et du bénéfice net) qui s'établit à 15,3 millions \$ pour l'exercice financier de 2011, comparativement à 12,4 millions \$ au cours de l'exercice précédent.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie à 26,5 millions \$ au 31 mars 2011, comparativement à 34,4 millions \$ au 31 mars 2010.

ACQUISITION

Le 22 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions d'InterTrade pour une contrepartie en espèces finale de 8 070 500 \$. InterTrade propose des solutions d'affaires permettant à ses clients de gérer et contrôler efficacement leur chaîne d'approvisionnement. En plus de sa solution complète d'échanges électroniques de données, InterTrade offre des services de synchronisation d'information de produits (catalogues) entre détaillants et fournisseurs. La Société estime que ses réseaux pourront ainsi élargir leur offre de produits et avoir accès à une solide plateforme d'échanges électroniques de données.

Les résultats d'exploitation d'InterTrade ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Ainsi, au cours de la période de trois mois et neuf jours terminée le 31 mars 2011, ses produits ont totalisé 1,4 million \$, ses dépenses d'opérations excluant l'amortissement, 1,3 million \$ et son BAIIA, 0,1 million \$.

Sur une base pro forma, les produits et le bénéfice net de la Société se seraient établis respectivement à environ 51,1 millions \$ et 8,6 millions \$, si l'acquisition avait été conclue le 1^{er} avril 2010. Cependant, l'information pro forma ne rend pas compte des synergies ou des modifications aux transactions effectuées par le passé, pas plus qu'elle n'est nécessairement représentative des résultats d'exploitation de la Société qui auraient été obtenus si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1^{er} avril 2010, ni des résultats qui pourraient être réalisés à l'avenir.

DONNÉES FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

	2011 \$	2010 \$	2009 \$	2008 \$	2007 \$	2006 \$
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾						
PRODUITS	47 076	45 725	47 940	47 749	46 044	50 128
MARGE BRUTE	36 822	35 433	36 819	37 706	37 525	42 093
CHARGES D'EXPLOITATION						
Frais généraux et frais d'administration	8 091	8 676	16 230	12 691	12 264	9 674
Frais de vente et de commercialisation	7 663	8 735	11 159	10 717	8 544	8 109
Technologie	7 421	7 574	8 342	9 210	8 173	8 091
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	966	690	1 557	1 663	1 255	1 199
Rémunération à base d'actions	(335)	281	465	640	603	977
Dépréciation des actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition	–	–	6 610	–	–	–
Perte sur disposition d'investissement	–	–	213	–	–	–
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 806	25 956	44 576	34 921	30 839	28 050
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	13 016	9 477	(7 757)	2 785	6 686	14 043
BAIIA (voir le rapprochement du BAIIA et du bénéfice net)	15 331	12 435	5 175	9 694	12 522	19 951
BÉNÉFICE NET	8 397	2 527	(1 293)	1 951	5 057	9 779
Résultat de base par action	0,61	0,18	(0,09)	0,12	0,29	0,54
Résultat dilué par action	0,61	0,18	(0,09)	0,12	0,28	0,53
Actions en circulation (base en milliers)	13 784	13 939	14 262	16 201	17 567	18 043
Actions en circulation (dilué en milliers)	13 804	13 939	14 262	16 259	17 873	18 574
BILAN CONSOLIDÉ						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 520	34 360	27 734	27 798	64 319	60 899
Actif à long terme	43 708	36 668	40 092	45 982	36 650	35 911
Actif total	87 053	82 182	81 797	85 583	108 321	104 639
Passif total	22 863	19 538	21 321	22 324	19 390	18 465
Capitaux propres	64 190	62 644	60 476	63 258	88 931	86 174
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS						
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	11 521	11 714	4 162	5 623	12 633	17 320
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(2 536)	(1 131)	(2 784)	(4 310)	(3 577)	(4 101)
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition, ou générés par la disposition de placements	(3 505)	–	–	53 099	(16 744)	(4 616)
Flux de trésorerie utilisés pour l'acquisition d'entreprises	(7 674)	–	(577)	(8 088)	(2 468)	(641)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(6 095)	(1 804)	(1 859)	(28 359)	(3 364)	(5 356)

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.



RAPPROCHEMENT DU BAIIA ET DU BÉNÉFICE NET ⁽¹⁾	2011 \$	2010 \$
BÉNÉFICE NET	8 397	2 527
Intérêts créditeurs	(253)	(87)
Perte sur disposition et dépréciation	38	17
Autres charges	174	309
Impôts sur les bénéfices	4 195	4 191
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	1 705	1 988
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	966	690
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(22)	–
Rémunération à base d'actions	(335)	281
Perte de change	466	2 519
BAIIA	15 331	12 435

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les produits ont augmenté, en comparaison avec l'exercice précédent, de 45,7 millions \$ à 47,1 millions \$.

- En excluant les produits d'InterTrade de 1,4 million \$, les produits sont demeurés stables à 45,7 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 en comparaison avec l'exercice précédent.
- L'augmentation des revenus est principalement attribuable aux réseaux d'affaires MERX, The Broker Forum et Carrus. Les réseaux d'affaires Bidnet, GovernmentBids, Interactive Procurement Technologies et Global Wine & Spirits n'affichent pas de croissance tandis que les produits des réseaux Power Source On-Line, Market Velocity, CBI et Polygon sont affectés par une économie américaine incertaine ainsi que par une vive concurrence. Des réductions de prix et des escomptes ont dû être accordés aux membres pour des raisons de compétitivité.
- En devises d'origine et en excluant les produits d'InterTrade, les produits ont augmenté de 1,2 million \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 comparativement à l'exercice précédent.
- Les produits libellés en dollars américains représentent 58 % des produits totaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 comparativement à 57 % au cours de l'exercice précédent. Par conséquent, les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées à nos couvertures de change, ont généré un impact négatif sur les produits de 1,2 million \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

MARGE BRUTE

La marge brute pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 s'établit à 78,2 %, comparativement à 77,5 % au cours de l'exercice précédent. L'amélioration des marges est principalement attribuable à l'économie de coûts liée à des activités effectuées auparavant à l'externe.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les charges d'exploitation ont diminué à 23,8 millions \$, comparativement à 26,0 millions \$ au cours de l'exercice précédent. La baisse des charges d'exploitation s'explique par les éléments suivants :

- Les frais généraux et frais d'administration ont diminué de 7 % à 8,1 millions \$ cette année, comparativement à 8,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à des économies salariales de 0,7 million \$ et au renversement d'une pénalité liée à une cotisation fiscale ayant un impact de 0,4 million \$ compensée par les dépenses d'InterTrade de 0,5 million \$.
- Les frais de vente et de commercialisation ont diminué de 11 % à 7,7 millions \$ cette année, comparativement à 8,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à des économies salariales, à une réduction des frais de créances douteuses, compensée par les dépenses d'InterTrade de 0,2 million \$.
- Les frais liés à la technologie ont diminué à 7,4 millions \$ cette année, comparativement à 7,6 millions \$ au cours de l'exercice précédent principalement en raison d'économies salariales et d'une diminution de la charge d'amortissement compensées par une diminution des crédits d'impôts. Les dépenses d'InterTrade s'élèvent à 0,2 million \$ durant l'exercice courant.
- L'amortissement des actifs incorporels d'acquisition cette année a augmenté de 0,3 million \$ à 1,0 million \$, comparativement à l'exercice précédent en raison des actifs acquis lors de l'acquisition d'InterTrade en décembre 2010.
- Une dépense liée à la rémunération à base d'actions a été renversée en raison de l'annulation d'options d'achat d'actions pour créer un solde créditeur de 335 000 \$, comparativement à une dépense de 281 000 \$ au cours de l'exercice précédent.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, le bénéfice d'exploitation a atteint 13,0 millions \$, comparativement à 9,5 millions \$ au cours

de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par des économies salariales, à une réduction des créances douteuses, au renversement de la dépense liée à la rémunération à base d'actions et au renversement d'une pénalité liée à une cotisation fiscale.

AUTRES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les autres charges ont atteint 0,4 million \$, comparativement à 2,8 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une perte de change sur nos actifs libellés en dollars américains de 0,5 million \$ cette année, comparativement à une perte de change de 2,5 millions \$ au cours de l'exercice précédent.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les impôts sur les bénéfices se sont établis à 4,2 millions \$, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 33,3 %, comparativement à 4,2 millions \$ au cours de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 62,4 %. Le taux statutaire d'impôts est de 29,5 %, comparativement à 30,7 % en 2010, une diminution reliée à la baisse du taux d'impôt fédéral canadien.

Le taux d'imposition effectif est plus élevé que le taux d'imposition statutaire en raison de l'effet de change non déductible dû à la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains, d'ajustements liés à la provision d'impôts de l'exercice précédent et de pertes d'exploitation non constatées compensés par une provision pour moins-value sur des pertes d'états américains. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2010, le principal facteur expliquant la différence entre le taux statutaire et le taux effectif est la perte de change non déductible due à la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et le résultat dilué par action se sont élevés à 0,61 \$ cette année, soit une augmentation de 236 % comparativement à 0,18 \$ au cours de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base et dilué pour l'exercice financier de 2011 et 2010 se sont élevés à 13,8 millions et 13,9 millions respectivement.



SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

	T4 2011 \$	T4 2010 \$
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ⁽¹⁾		
PRODUITS	12 747	11 147
MARGE BRUTE	9 776	8 532
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais généraux et frais d'administration	2 453	1 812
Frais de vente et de commercialisation	1 885	2 126
Technologie	2 159	2 045
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	445	172
Rémunération à base d'actions	6	66
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 948	6 221
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	2 828	2 311
BAIIA	3 734	3 016

⁽¹⁾ En milliers de dollars canadiens.

PRODUITS

Les produits pour le quatrième trimestre de 2011 ont atteint 12,7 millions \$, comparativement à 11,1 millions \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. En excluant les produits d'InterTrade de 1,3 million \$, les produits totaux ont augmenté de 0,3 million \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2011 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des revenus de MERX et Carrus. En devises d'origine, les produits ont augmenté de 0,5 million \$ et la variation du dollar canadien par rapport au dollar américain, combinées à nos couvertures de change, ont généré un impact négatif de 0,2 million \$, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

MARGE BRUTE

La marge brute du quatrième trimestre 2011 s'établit à 76,7 %, comparativement à 76,5 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amélioration des marges est principalement attribuable à l'économie de coûts liée à des activités effectuées auparavant à l'externe.

CHARGES D'EXPLOITATION

Pour le quatrième trimestre de 2011, les charges d'exploitation ont augmenté de 6,2 millions \$ à 6,9 millions \$ en raison des charges d'InterTrade de 0,7 million \$. Par ailleurs, l'amortissement des actifs incorporels d'acquisition a augmenté de 0,3 million \$ compensées par des économies salariales de 0,3 million \$.

BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation pour le quatrième trimestre de 2011 s'est élevé à 2,8 millions \$, comparativement à 2,3 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par les mêmes raisons décrites précédemment.

AUTRES CHARGES

Les autres charges ont atteint 0,3 million \$ au quatrième trimestre de 2011, comparativement à 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux pertes de change.

CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le quatrième trimestre de 2011, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie à 0,7 million \$, représentant un taux effectif d'impôt de 25,7 %, comparativement à 1,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, représentant un taux effectif d'impôt de 56,0 %.

Pour le quatrième trimestre de 2011, les principaux facteurs expliquant la différence entre le taux statutaire d'impôts et le taux effectif sont les pertes d'exploitation non constatées compensées par la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains et des dépenses non déductibles. Le taux d'imposition effectif est élevé au quatrième trimestre de 2010 en raison de la réévaluation des actifs d'impôts futurs libellés en dollars américains et des ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base et le résultat dilué par action pour le quatrième trimestre de 2011 se sont élevés à 0,14 \$ comparativement à 0,06 \$ au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base et dilué pour les trimestres terminés le 31 mars 2011 et 2010 se sont élevés à 13,7 millions et 13,9 millions respectivement.

PERFORMANCE TRIMESTRIELLE

Les informations financières sélectionnées des huit plus récents trimestres terminés le ou avant le 31 mars 2011 sont présentées ci-après :

	T1	T2	T3	2010 T4	T1	T2	T3	2011 T4
Produits	11 693	11 468	11 417	11 147	11 245	11 420	11 664	12 747
Bénéfice d'exploitation	1 878	2 751	2 537	2 311	3 448	3 314	3 426	2 828
BAIIA	2 632	3 453	3 334	3 016	3 713	3 871	4 013	3 734
Bénéfice net (perte)	(193)	683	1 121	916	2 641	1 939	1 908	1 909
RPA de base	(0,01)	0,05	0,08	0,06	0,19	0,14	0,14	0,14
RPA dilué	(0,01)	0,05	0,08	0,06	0,19	0,14	0,14	0,14

En milliers de dollars canadiens, excepté pour les montants relatifs aux résultats par action.

TRIMESTRES 2011

» Premier trimestre : Une diminution des effectifs, le renversement d'une pénalité liée à une cotisation fiscale et une meilleure gestion des coûts ont permis à la Société de générer une augmentation du bénéfice d'exploitation et du BAIIA au premier trimestre de 2011. Le renversement d'une dépense liée à la rémunération à base d'actions suite à l'annulation d'options d'achat d'actions ainsi qu'un gain de change sur les actifs libellés en dollars américains réalisé durant le trimestre combiné à un plus faible taux d'imposition effectif ont permis de générer une croissance du bénéfice net de la Société.

» Deuxième trimestre : La gestion efficace des coûts combinée à une légère augmentation des revenus, comparativement au premier trimestre de 2011, due à l'amélioration des conditions économiques des marchés de certains de nos réseaux d'affaires, ont permis de générer une augmentation du BAIIA au deuxième trimestre de 2011. Par contre, la Société a subi une perte de change sur ses actifs libellés en dollars américains au cours du trimestre.

» Troisième trimestre : L'acquisition d'InterTrade le 22 décembre 2010 a généré des produits additionnels de 0,1 million \$ ainsi que des charges additionnelles de 0,1 million \$ mais une saine gestion des coûts a tout de même permis à la Société de générer une augmentation du bénéfice d'exploitation et du BAIIA au troisième trimestre de 2011.



- » Quatrième trimestre : Malgré une augmentation des produits provenant d'InterTrade, les dépenses d'InterTrade viennent réduire le BAIIA consolidé de la Société, tout en gardant le bénéfice net comparable au trimestre précédent.

TRIMESTRES 2010

- » Une meilleure gestion des coûts et la réduction des effectifs ont permis d'atteindre, au cours des quatre trimestres de 2010, un bénéfice d'exploitation et un BAIIA en hausse et ce, malgré une diminution des produits.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Depuis nos débuts, nous avons financé nos opérations, acquisitions d'entreprises, dépenses en capital, rachats d'actions ordinaires pour annulation et paiements de dividendes à même les liquidités excédentaires de la Société. Pour les prochains exercices, nous prévoyons maintenir cette politique et ainsi garder nos liquidités excédentaires pour nous permettre de financer de nouvelles occasions d'affaires.

Au 31 mars 2011, notre trésorerie, équivalents de trésorerie et placements ont diminué à 30,0 millions \$ incluant des placements de 3,5 millions \$, comparativement à 34,4 millions \$ au 31 mars 2010 n'incluant aucun placement.

Les fonds auto-générés, définis comme les flux monétaires provenant des activités d'exploitation, déduction faite des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et des dividendes versés, ont atteint 5,0 millions \$, comparativement à 9,2 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une augmentation des acquisitions d'immobilisations et à une augmentation du versement du dividende en espèces.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 11,5 millions \$, comparativement à 11,7 millions \$ au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une variation négative des éléments hors caisse du fonds de roulement malgré une augmentation du bénéfice net de l'exercice.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement se sont élevés à 13,7 millions \$,

comparativement à 1,1 million \$ au cours de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'acquisition d'InterTrade au montant net de la trésorerie de 7,7 millions \$, à l'acquisition d'immobilisations reliées au déménagement du siège social en octobre 2010 pour 2,5 millions \$ et à l'acquisition de placements pour 3,5 millions \$.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011, les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement se sont élevés à 6,1 millions \$ en raison de l'acquisition pour annulation de 251 690 actions ordinaires pour une contrepartie de 2,1 millions \$, du dividende versé sur les actions ordinaires pour un montant de 3,9 millions \$ et du remboursement de la dette d'InterTrade pour 0,3 million \$, partiellement compensé par l'émission de 37 500 actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie de 0,2 million \$.

Les flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement de l'exercice précédent se sont élevés à 1,8 million \$ en raison du dividende versé sur les actions ordinaires pour un montant de 1,4 million \$ et de l'acquisition pour annulation de 78 314 actions ordinaires pour une contrepartie de 0,4 million \$.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à certains risques financiers. La Société ne détient pas d'instruments financiers à des fins spéculatives, mais seulement aux fins de réduction de la volatilité de ses résultats face à ces risques. La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la gestion connexe de ces risques sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés vérifiés de la Société au 31 mars 2011.

Notre programme de couverture nous permettra d'obtenir un taux de change moyen (\$ CA/\$ US) de 1,03 sur des contrats de change à terme de 16,1 millions \$ US détenus au 31 mars 2011 qui viendront à échéance au cours des prochains trimestres des exercices 2012 et 2013, comparativement à 1,06 sur des contrats de change à terme de 12,6 millions \$ US détenus au 31 mars 2010.

Au cours de l'exercice financier 2011, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur au bilan consolidé de la Société.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a engagé des frais de gestion de 607 258 \$ à un actionnaire corporatif qui a une influence notable sur la Société, comparativement à 588 167 \$ au cours de l'exercice précédent. L'actionnaire corporatif fournit des services de gestion à la Société, notamment les services de Claude Roy, président et chef de la direction. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties.

OPÉRATIONS HORS BILAN

Dans le cours normal des activités, la Société finance hors bilan certaines de ses activités en ayant recours à des contrats de location-exploitation. La description de ces opérations et leur incidence sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière figurent à la note 12 des états financiers consolidés au 31 mars 2011.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est confiante sur ses perspectives à long terme. Cependant, afin d'assurer la réalisation de sa stratégie et de ses objectifs de croissance, la Société souhaite diminuer les risques et incertitudes créés par des situations potentiellement défavorables dans son secteur de l'industrie ou sur ses liquidités. Les risques auxquels s'expose la Société sont d'ordre technologique, opérationnel ou financier ou sont inhérents à ses activités ou à ses stratégies d'acquisition.

RÉTENTION DES CLIENTS

Nous sommes tributaires de notre clientèle quant à une tranche importante de nos produits d'exploitation. Si nos clients ne renouvellent pas leurs contrats ou n'achètent pas des services supplémentaires, nos produits d'exploitation pourraient alors diminuer et nos résultats d'exploitation pourraient s'en trouver compromis. Parmi les facteurs pouvant influencer sur la résiliation de contrats, on compte l'évolution de la situation financière de nos clients, l'insatisfaction éprouvée à l'égard de nos produits ou services, le fait que nous retirons ou ne prenons plus en charge nos produits et services existants, le fait que nos clients choisissent ou établissent d'autres technologies pour nous remplacer, et l'évolution des activités de nos clients qui pourraient ne plus avoir

besoin de faire appel à nos services, ou d'autres raisons. Par ailleurs, nos clients pourraient retarder ou cesser les mises en œuvre ou l'utilisation de nos services ou encore hésiter à faire la migration vers de nouveaux services. Ces clients ne généreront pas les produits d'exploitation prévus dans les délais espérés, si tant est qu'ils en génèrent, et pourraient être moins enclins à investir dans d'autres services ou produits de notre entreprise à l'avenir. Par exemple, le réseau MERX de la Société génère la plupart de ses revenus de ses ententes contractuelles auprès du gouvernement du Canada, du gouvernement de l'Ontario, du gouvernement du Manitoba et de certaines autres provinces où MERX agit à titre de fournisseur de services pour leurs systèmes électroniques d'appels d'offres. En mai 2011, le gouvernement du Canada a informé la Société qu'il entendait exercer la troisième des quatre options de prolongation d'un an de son contrat avec MERX, le prolongeant ainsi jusqu'en mai 2012. De même, notre filiale Market Velocity Inc. génère une partie importante de ses revenus d'un contrat avec Hewlett-Packard Company, dont le terme de deux ans vient à échéance en novembre 2011. Ce contrat sera renouvelable à la discrétion du client pour des périodes successives d'un an. La perte de tels contrats pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats des réseaux MERX et Market Velocity de la Société. La Société a entrepris et continuera d'entreprendre des démarches de développement commercial, telles que l'expansion régionale, les services d'appels d'offres électroniques et les services d'information pour entreprises privées, dans le but d'augmenter ses revenus, mais il n'existe aucune garantie qu'une telle démarche sera fructueuse ou qu'elle suffira à compenser l'impact de la perte de certains contrats.

ACQUISITIONS

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions. Rien ne garantit que nous trouverons des sociétés intéressantes à acquérir ou que nous aurons les ressources nécessaires pour réaliser toute acquisition. Les acquisitions comportent un certain nombre de risques, notamment ceux-ci : détournement de l'attention de la direction des activités actuelles; perturbation de la poursuite de nos activités; difficultés relatives à l'intégration et au maintien de la totalité ou d'une partie de l'entreprise acquise, de ses clients et de son personnel; prise en charge des passifs divulgués ou non divulgués; prise en considération de lois, de coutumes et de pratiques non familières dans des territoires étrangers; et efficacité des contrôles et des procédures internes de l'entreprise acquise. L'incidence individuelle ou combinée de ces risques pourrait avoir un effet défavorable important sur notre entreprise. De plus, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses



d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soient erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages prévus d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

RÉPONSE À L'ÉVOLUTION RAPIDE DU SECTEUR

Nous exerçons nos activités sur des marchés qui se caractérisent par une évolution technologique constante, des changements de normes sectorielles, les besoins changeants des clients, le lancement fréquent de nouveaux produits et services et des cycles de vie abrégés des produits. Notre succès dépendra en grande partie de l'efficacité avec laquelle nous parvenons à prévoir l'évolution des normes sectorielles et à y réagir, à lancer sur le marché et à mettre à niveau de nouveaux produits, services et technologies et à mettre à niveau des produits et services existants. Nous pourrions être exposés à d'autres risques financiers en concevant de nouveaux produits, services et technologies, et en les mettant à jour pour demeurer concurrentiels. De nouvelles technologies, par exemple, peuvent rapidement devenir démodées ou nécessiter l'apport de capitaux plus importants que ce qui était prévu. Le développement pourrait être retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté. De plus, des investissements importants doivent habituellement être faits avant que de nouvelles technologies ne deviennent commercialement viables. Rien ne garantit que nous parviendrons à concevoir, à implanter et à commercialiser de nouvelles technologies, de nouveaux produits ou services ou des améliorations dans un délai raisonnable, ni qu'il y aura un marché pour ceux-ci. Les nouveaux produits et services qui ont recours à des technologies nouvelles ou en cours d'évolution pourraient rendre nos produits et services actuels invendables ou entraîner une chute de leur prix.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Même si l'économie montre des signes encourageants d'amélioration, le ralentissement économique peut encore causer des diminutions à nos revenus. Lors d'un ralentissement économique, nos clients et nos clients potentiels annulent, reportent ou retardent souvent leurs nouveaux engagements, ce qui affecte négativement nos prix, nos revenus et notre rentabilité. Nous ne pouvons donc pas prédire quand le niveau d'activités de nos clients affecté par le récent contexte économique se rétablira et aura un effet positif sur les résultats de nos opérations.

CONCURRENCE

Le marché des affaires électroniques est intensément compétitif et nous devons affronter plusieurs concurrents ayant d'importantes ressources financières, de commercialisation, humaine et technologique. De nouveaux concurrents peuvent aussi surgir avec le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits et services. La concurrence pourrait affecter notre stratégie de prix et contribuer à diminuer nos revenus et notre bénéfice net. Elle pourrait aussi compromettre notre capacité à fidéliser nos clients et à en attirer de nouveaux.

DÉFAUT DES LOGICIELS OU DÉFAILLANCE DANS LE TRAITEMENT DES TRANSACTIONS

Tout défaut des produits logiciels, qu'ils nous appartiennent ou soient utilisés sous licence, et tout retard de livraison, de même que toute défaillance ou erreur dans le traitement des transactions électroniques pourraient nuire gravement à nos activités, notamment aux relations avec la clientèle et aux résultats d'exploitation. Afin d'assurer la bonne marche des activités, nous devons protéger notre matériel informatique, et l'information stockée dans nos centres de données contre les dommages éventuels causés par les incendies, les pannes de courant ou de télécommunications, les intrusions, les virus informatiques, les dispositifs nuisibles et les autres dangers similaires. Même si nous avons des systèmes redondants et de réserve pour certains de nos services et produits, ces systèmes pourraient être insuffisants ou pourraient être défaillants et entraîner une interruption de la disponibilité de nos produits ou services pour nos clients. Toute interruption de nos services pourrait nuire à notre réputation et pourrait nous faire perdre des clients ou des produits d'exploitation ou nous exposer à des litiges, nécessiter du service à la clientèle ou des travaux de réparation qui pourraient comporter des coûts importants et détourner l'attention de la direction de l'exploitation de nos activités.

RISQUES POTENTIELS DE L'UTILISATION DE LOGICIELS « D'EXPLOITATION LIBRE »

Comme de nombreuses autres cyber entreprises, nous utilisons des logiciels « d'exploitation libre » afin d'améliorer la fonctionnalité de nos produits et de nos services de manière rapide et économique. Nous faisons face à certains risques inhérents à l'utilisation d'un code d'exploitation libre. Les modalités d'une licence d'exploitation libre peuvent être ambiguës et donner lieu à des obligations imprévues ou incertaines relativement à nos produits et à nos services. Certaines parties de nos technologies brevetées pourraient être assujetties aux exigences inhérentes à l'utilisation d'un tel logiciel, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente

de nos produits et de nos services qui incorporent le logiciel d'exploitation libre. D'autres formes d'utilisation sous licence de logiciels d'exploitation libre présentent pour nous des risques quant au respect des exigences relatives à la licence. Si nous ne respectons pas les obligations relatives à la licence, nous risquons une poursuite ou la perte de droit d'utilisation d'un code d'exploitation libre. Le fait d'utiliser un code d'exploitation libre peut également nous amener à élaborer et à vendre des produits susceptibles de contrevenir aux droits de propriété intellectuelle de tiers. Nous pourrions avoir du mal à cibler précisément les concepteurs du code d'exploitation libre et à déterminer si ce code comprend des logiciels exclusifs.

RISQUES D'ATTEINTE AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS

Nous ne pouvons pas avoir la certitude que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers et il peut arriver que des réclamations alléguant une violation de ces droits soient invoquées contre nous. Ces réclamations pourraient s'avérer coûteuses, nuire à notre réputation et nous empêcher de fournir certains services ou offres. Nous établissons avec nos clients des contrats de licence leur accordant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle; ces contrats comprennent un engagement à indemniser le titulaire de la licence contre la responsabilité et les dommages résultant des réclamations de tiers touchant des violations à l'égard des brevets, des droits d'auteur, des marques de commerce ou des secrets commerciaux. Dans certaines circonstances, le montant de ces réclamations pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Que nous soyons reconnus coupables ou non, les réclamations et les litiges en ce domaine pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation ou nous obliger à conclure des ententes en matière de redevances ou des contrats de licence. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des produits ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces produits et services avant de les intégrer à de nouveaux projets.

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE NOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodologies, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. Nous faisons aussi reconnaître nos droits de marques de commerce liées à la possession et à l'utilisation de notre raison sociale, des noms de nos produits, de nos logotypes et des autres signes dont nous nous servons pour identifier nos produits et services sur le marché. Dans le cours normal de nos activités, nous demandons et obtenons l'inscription de nos marques de commerce auprès d'organismes responsables des marques de commerce dans le monde. Toutes ces mesures nous permettent de faire valoir nos droits de propriété intellectuelle, si le besoin se présente. Néanmoins, dans certains pays où nous exerçons nos activités, il peut arriver que les lois ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. De plus, malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour empêcher ou prévenir les violations de ces droits ou l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détectons pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne soyons pas capables de prendre des mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

MAINTIEN DU PERSONNEL CLÉ

Notre rendement dépend en grande partie de celui de nos employés techniques clés et de la haute direction. Notre réussite est largement tributaire de notre capacité continue à trouver, recruter, engager, former, motiver, faire avancer et conserver du personnel hautement qualifié dans les secteurs de la gestion, de l'administration, des services techniques, des ventes et du marketing, y compris des employés clés des services techniques et de la haute direction. La concurrence à l'égard de ce type de personnel est toujours vive. Notre incapacité à attirer ou à conserver les ressources nécessaires en gestion, en administration, en services techniques, en vente et en marketing ou à attirer de tels employés de façon opportune, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation, notre situation financière et le prix de nos actions.



FAIRE AFFAIRE SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Nous exerçons actuellement des activités sur certains marchés émergents. Nous avons restreint nos activités internationales mais nous continuons de localiser nos services et nos produits pour la livraison dans ces marchés, d'approfondir l'expertise en matière de conformité aux organismes de réglementation internationale et de mettre en place des réseaux de vente directe et indirecte et de soutien dans ces marchés. Nous faisons face à un certain nombre de risques liés à l'exercice de nos activités à l'échelle internationale qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats d'exploitation, notamment :

- les barrières linguistiques, les pratiques d'affaires internationales incompatibles et d'autres difficultés liées à la gestion et à l'administration d'une entreprise mondiale;
- les difficultés et les coûts liés à la dotation en personnel et à la gestion d'exploitations directes et indirectes géographiquement disparates;
- les fluctuations des devises et les taux de change et les tarifs douaniers;
- les structures fiscales multiples, se chevauchant possiblement, et la difficulté associée à la nécessité de se conformer à une grande variété de lois étrangères;
- les restrictions au commerce;
- la nécessité de tenir compte des caractéristiques uniques aux systèmes technologiques utilisés à l'échelle internationale;
- l'instabilité économique ou politique dans certains marchés; et
- d'autres facteurs de risque mentionnés dans le présent rapport.

Par exemple, dans la République populaire de Chine (la « RPC »), le secteur Internet est soumis à une réglementation rigoureuse en ce qui a trait à la propriété étrangère et aux restrictions sur le contenu. Bien que de nombreux aspects de cette réglementation demeurent incertains, ils visent à limiter la prestation des services d'information dans Internet et à exiger l'obtention de licences quant à divers aspects de cette prestation de services. Cette réglementation a créé de grandes incertitudes concernant la légalité des investissements étrangers et des activités commerciales dans la RPC pour les sociétés qui exercent des activités de consultation reliées à Internet.

Nous avons la licence nous permettant d'opérer un réseau de commerce électronique dans la RPC. Il se pourrait cependant que nous cessions de nous qualifier à titre de récipiendaire autorisé de cette licence et que nous ne soyons pas en mesure de renouveler cette licence, à l'expiration de son terme.

Au sein des marchés émergents où nous exerçons des activités, les changements apportés aux lois, aux règlements ou à la politique gouvernementale, ou l'incertitude liée à l'interprétation des lois et règlements touchant nos activités commerciales, pourraient faire augmenter nos coûts, restreindre notre capacité d'exercer nos activités ou entraîner que nous éprouvions des difficultés à faire valoir les droits que nous pourrions avoir ou à savoir si nous nous conformons à l'ensemble des lois, règles et règlements applicables. L'évolution de la conjoncture, notamment d'ordre politique, économique ou social, dans les pays où nous exerçons nos activités, pourrait nous forcer à changer la façon dont nous exerçons nos activités, à suspendre l'introduction de nouveaux services ou de services étendus ou à mettre carrément fin à nos activités.

TAUX DE CHANGE

Nos revenus sont exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La Société génère environ 58 % de ses revenus en dollars américains, tandis qu'environ 23 % de ses frais d'exploitation et coûts des revenus sont en dollars américains. Par conséquent, toute dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien réduit les revenus en dollars canadiens que la Société réalise sur ses ventes, sans pour autant produire une diminution correspondante de ses dépenses. Les fluctuations du taux de change sont indépendantes de notre volonté, et il se peut que, dans l'avenir, le dollar américain se déprécie par rapport au dollar canadien, ce qui diminuerait les revenus et les marges. Dans le but de réduire l'effet potentiellement défavorable d'une dépréciation du dollar américain, nous avons conclu des ententes visant à couvrir la valeur d'une partie de nos rentrées de fonds nettes futures en dollars US pour des périodes pouvant aller jusqu'à 18 mois.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Certaines des conventions comptables de la Société exigent d'importantes estimations et hypothèses au sujet des événements futurs qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes afférentes. Il est impossible de déterminer avec certitude ces événements futurs, ni leurs effets. C'est pourquoi la détermination des estimations repose sur le jugement de la direction. Les résultats réels pourraient différer des estimations, et tout écart pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS D'ACQUISITION IDENTIFIABLES ET DE L'ÉCART D'ACQUISITION

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le coût total de l'acquisition est réparti entre les divers actifs nets sous-jacents en fonction de leur juste valeur marchande respective, selon les estimations. Conformément à cette méthode de répartition, la Société doit calculer et attribuer aux actifs incorporels acquis une valeur et une durée de vie estimative. De telles évaluations nécessitent beaucoup de discernement et l'utilisation d'estimations et d'hypothèses, notamment en ce qui a trait aux rentrées et sorties de fonds futurs, aux taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs ont une incidence sur le montant de l'amortissement comptabilisé dans les périodes futures. La Société révisé la valeur comptable de l'ensemble des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition lorsque certaines conditions sont réunies, afin de déterminer s'il y a eu réduction de valeur. Comme l'évaluation des actifs incorporels d'acquisition identifiables et de l'écart d'acquisition nécessite une importante part d'estimation et de discernement en ce qui a trait au rendement futur et à la juste valeur, toute variation des estimations actuelles du rendement futur et de la juste valeur peut avoir un effet sur les résultats futurs de la Société.

IMPÔTS

La Société doit évaluer les impôts sur les bénéfices pour chaque territoire où elle exerce ses activités, ce qui inclut la nécessité d'estimer une valeur pour les pertes d'exploitation nettes actuelles, en fonction de l'évaluation par la Société de sa capacité à les utiliser contre du revenu imposable futur avant qu'elles n'expirent. Si l'évaluation par la Société de sa capacité à se servir des pertes d'exploitation nettes s'avère inexacte, ceci augmenterait ou réduirait la charge d'impôts et, en conséquence, influencerait sur le bénéfice net de la Société pour l'exercice correspondant.

Nous sommes sujets à être vérifiés par les autorités fiscales dans différentes juridictions. Puisque l'établissement des passifs fiscaux implique certaines incertitudes dans l'interprétation de lois fiscales complexes, nous utilisons les meilleures estimations de la direction pour déterminer les passifs fiscaux potentiels. Les différences entre les estimations et les montants actuels sont enregistrées dans le bénéfice net au moment où elles peuvent être évaluées.

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les options d'achat d'actions octroyées aux employés après le 1^{er} avril 2002 sont comptabilisées selon la méthode de la juste valeur, laquelle consiste à imputer des charges au bénéfice au moment de l'émission des options d'achat d'actions. La juste valeur des options d'achat d'actions est calculée selon un modèle financier nécessitant l'utilisation de diverses hypothèses, comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité prévue des actions sous-jacentes, la durée de vie attendue des options d'achat d'actions et le taux de rendement sous forme de dividendes prévu des actions. La Société utilise le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les modèles d'évaluation du prix des options nécessitent la prise en compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue des prix. La Société utilise les taux de volatilité prévus, lesquels se fondent sur des cours historiques modélisés pour les exercices futurs. Tout changement dans les hypothèses subjectives utilisées peut exercer une influence considérable sur la juste valeur estimée et influencer le bénéfice net de la Société.



CHANGEMENTS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

Le 1^{er} avril 2010, la Société a choisi d'adopter de façon anticipée trois chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Ces chapitres doivent être mis en place concurremment. Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », exige notamment que la plupart des éléments d'actif et de passif identifiables, les participations sans contrôle et l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement soient comptabilisés à leur juste valeur, que les coûts liés à l'acquisition soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et que les passifs liés à la restructuration ou aux activités de sortie soient comptabilisés uniquement s'ils satisfont à la définition de passifs à la date d'acquisition. L'adoption de ce chapitre a eu pour effet que les frais connexes à l'acquisition d'InterTrade durant l'exercice ont été comptabilisés directement à l'état consolidé des résultats. Il n'y a aucune incidence sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} avril 2010.

Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », définit des normes pour la préparation d'états financiers consolidés. Ce chapitre remplace le chapitre 1600 du même nom, et reporte les directives de consolidation qui en faisaient partie. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

CHANGEMENTS FUTURS APPORTÉS AUX NORMES COMPTABLES

IMPLANTATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a reconfirmé le 1^{er} janvier 2011 comme date de transition pour l'information financière des sociétés ouvertes canadiennes qui devront passer aux IFRS. En conséquence, la Société publiera ses derniers états financiers dressés conformément aux PCGR du Canada au 31 mars 2011. À compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 31 mars 2012, les états financiers de la Société seront dressés conformément aux IFRS en vigueur à cette date et présenteront des chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 mars 2011 et le bilan d'ouverture au 1^{er} avril 2010 retraités pour être conformes à ces IFRS, ainsi que des rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS aux fins de conformité aux directives de l'IFRS 1 « Première adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS 1 »).

La Société a élaboré un plan de transition aux IFRS pour convertir ses états financiers consolidés des PCGR du Canada aux IFRS. L'analyse approfondie des différences comptables prévues entre les PCGR du Canada et les IFRS et l'évaluation de l'incidence prévue de ces différences sur les états financiers consolidés sont, en grande partie, terminées. De plus, les séances de formation ont été dispensées.

L'analyse finale de l'incidence sur les activités d'affaires de la Société, ses contrôles quant à l'information à fournir, ses contrôles internes à l'égard de l'information financière et ses systèmes d'information financière sont, en grande partie, terminés. La Société a évalué qu'il n'y a pas d'incidence importante relativement aux dispositions des ententes contractuelles actuelles et sur le cours normal de ses opérations et sur sa façon de mener ses affaires. La Société a également évalué qu'il n'y a pas non plus d'incidence importante sur ses contrôles quant à l'information à fournir et ses contrôles internes à l'égard de l'information financière, ni sur ses systèmes d'information, suite à la transition aux IFRS.

DIFFÉRENCES COMPTABLES PRÉVUES ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS

En se fondant sur son analyse des différences comptables prévues, la Société a préparé une description sommaire de l'incidence sur ses états financiers consolidés.

Comptabilisation de coentreprises

Les états financiers de la Société comprennent la quote-part lui revenant de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Aucune différence notable n'a été relevée entre la convention comptable selon les PCGR du Canada et les IFRS. Cependant, la nouvelle norme publiée en remplacement de la norme actuelle IAS 31 « Participation dans des coentreprises », selon les IFRS, élimine la possibilité d'avoir recours à la méthode de consolidation proportionnelle et privilégie la méthode de la mise en équivalence. Cette nouvelle norme sera en vigueur pour l'exercice 2014 de la Société. Il n'y a aucune incidence sur le bilan d'ouverture et aucune incidence comptable n'est attendue jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme.

Écart de conversion

Les gains ou les pertes de change découlant de la conversion en dollars canadiens des états financiers des établissements étrangers autonomes sont inclus dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu, un poste distinct des capitaux propres. Aucune différence notable n'a été relevée entre la convention comptable selon les PCGR du Canada et les IFRS. Cependant, IFRS 1 permet à une entreprise qui adopte les IFRS pour la première fois de comptabiliser, à sa date de transition, l'écart de conversion lié à ses établissements étrangers dans les bénéfices non répartis afin de ramener le solde de l'écart de conversion à zéro. La Société a décidé de se prévaloir de cette option et l'écart de conversion de 344 350 \$ sera comptabilisé dans les bénéfices non répartis au 1^{er} avril 2010. Aucune autre incidence importante n'est prévue sur le bénéfice net.

Rémunération à base d'actions

La Société évalue la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les charges liées à la rémunération à base d'actions sont comptabilisées sur les périodes d'acquisition des options et les annulations sont comptabilisées à la date à laquelle elles se produisent. Selon les IFRS, les annulations doivent être estimées et prises en comptes à la date d'attribution et non pas à la date où elles se produisent. Un renversement de charge de 395 904 \$ comptabilisé à l'état des résultats selon les PCGR du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 sera comptabilisé dans les bénéfices non répartis selon les IFRS au 1^{er} avril 2010. Aucune autre incidence importante n'est prévue.

Impôts sur les bénéfices

La comptabilisation des impôts différés sous les IFRS concernant les actifs incorporels et le goodwill diffère des PCGR du Canada lorsque les actifs incorporels sont acquis lors d'un regroupement d'entreprises. À la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises, un passif d'impôts différés à long terme doit être reconnu lorsqu'une différence existe entre la juste valeur de cet actif et sa base fiscale selon les lois sur l'impôt des sociétés. La Société estime que cet ajustement aura pour effet, au 1^{er} avril 2010, d'augmenter le poste de passif d'impôts différés à long terme de 141 627 \$ et de réduire les bénéfices non répartis.

Selon les PCGR du Canada, aucun actif ou passif d'impôts futurs ne doit être constaté pour un écart temporaire découlant de la différence entre les conversions au taux de change historique et au taux de change de clôture des actifs ou des passifs non monétaires des établissements étrangers intégrés. Comme les IFRS ne renferment aucune exception relativement à ces différences temporelles, un impôt différé doit être comptabilisé. La Société estime que cet ajustement aura pour effet, au 1^{er} avril 2010, d'augmenter le poste de passif d'impôts différés à long terme de 36 550 \$ et de réduire les bénéfices non répartis.

Les IFRS évoluent constamment. La Société demeure donc à l'affût des changements proposés qui pourraient avoir une incidence sur les choix et les conventions comptables adoptés à ce jour. Les différences relevées dans le présent document reflètent nos analyses et estimations les plus récentes. La transition aux IFRS pourrait entraîner d'autres changements ainsi que des changements dans nos hypothèses, circonstances et activités.



ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ces C&AD comprennent certains énoncés prospectifs à l'égard de la Société. Ces énoncés, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux que la Société avance dans ces énoncés. Nous considérons que ces prévisions sur lesquelles ces énoncés sont fondés sont raisonnables. Cependant, nous tenons à prévenir le lecteur que ces prévisions liées à des événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société, peuvent se révéler incorrectes, étant donné qu'elles sont soumises à des risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. Nous déclinons toute intention ou obligation de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf où requis par les législations en valeurs mobilières en vigueur.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par le chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi que la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée au comité de vérification et au conseil d'administration, et que l'information qui doit être présentée dans les rapports de la Société est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et a conclu que lesdits contrôles et procédures sont efficaces pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été conçu en vue de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux PCGR de la Société.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et a conclu que ledit contrôle est efficace pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2011. En date du 31 mars 2011, sauf pour l'acquisition d'InterTrade dont les contrôles internes n'ont pu être revus, il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pendant l'exercice qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière. Il est à noter que les résultats d'InterTrade depuis son acquisition le 22 décembre 2010 ne sont pas suffisamment importants pour avoir une incidence significative à l'égard de l'information financière.



États financiers consolidés

31 MARS 2011 ET 2010

RAPPORT DE LA DIRECTION

AUX ACTIONNAIRES DE TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC./MEDIAGRIF INTERACTIVE TECHNOLOGIES INC.

Les états financiers consolidés de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. (la « Société ») et toute l'information contenue dans les commentaires et analyses de la direction sont la responsabilité de la direction et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Selon ces principes, la direction a établi des estimations et posé des hypothèses qui sont reflétées dans les états financiers consolidés et les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Pour assurer la fiabilité et le caractère complet, à tous les égards importants, des états financiers consolidés, la direction s'est dotée d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne comprend, entre autres, la communication aux employés, par la direction, des politiques internes relatives à l'éthique en affaires. La direction croit que les contrôles internes donnent une assurance raisonnable que ses documents financiers sont fiables et qu'ils constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers consolidés, et que ses actifs sont convenablement comptabilisés et protégés.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit, formé uniquement d'administrateurs indépendants, qui examine les états financiers consolidés et fait rapport au conseil. Le comité rencontre périodiquement les auditeurs indépendants et la direction afin d'examiner leurs activités respectives et la façon dont chacune des parties s'acquitte de ses responsabilités. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement avec le comité, en présence ou non de la direction, pour discuter de la portée de leur audit, du caractère adéquat du système de contrôle interne et du caractère adéquat de l'information financière.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants désignés par les actionnaires, Deloitte & Touche s.r.l.



Claude Roy
Président et chef de la direction



Suzanne Mercier
Chef de la direction financière

Le 14 juin 2011



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

AUX ACTIONNAIRES DE TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC./MEDIAGRIF INTERACTIVE TECHNOLOGIES INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc., qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011, et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers consolidés de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été vérifiés par un autre vérificateur qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve le 8 juin 2010.



Le 14 juin 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 13556

BILANS CONSOLIDÉS
AUX 31 MARS 2011 ET 2010

	2011 \$	2010 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 520 626	34 359 693
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers (note 2)	2 994 652	4 026 298
Placements	3 505 303	-
Comptes débiteurs	5 136 341	4 479 195
Crédits d'impôt à recevoir	3 059 630	1 363 245
Charges payées d'avance	819 542	711 349
Instruments financiers dérivés (note 18)	865 614	573 903
Impôts futurs (note 13 c))	443 468	-
	43 345 176	45 513 683
Immobilisations corporelles (note 6)	3 099 240	1 423 366
Actifs incorporels (note 7 a))	594 152	894 066
Actifs incorporels d'acquisition (note 7 b))	5 311 167	2 674 919
Écart d'acquisition (note 8)	27 591 276	25 991 266
Impôts futurs (note 13 c))	7 112 435	5 684 486
	87 053 446	82 181 786
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	9 034 377	9 696 398
Impôts sur les bénéfices à payer	472 265	389 945
Produits reportés	9 975 703	8 716 728
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	124 008	-
Tranche à court terme de l'avantage incitatif reporté	119 574	-
Impôts futurs (note 13 c))	1 173 068	605 880
	20 898 995	19 408 951
Dette à long terme (note 9)	163 491	-
Avantage incitatif reporté	1 101 832	-
Impôts futurs (note 13 c))	699 009	128 788
	22 863 327	19 537 739
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 10 b))	47 235 942	47 809 345
Options d'achat d'actions (note 10 c))	428 501	1 687 721
Surplus d'apport (note 10 d))	3 195 131	2 491 291
Bénéfices non répartis	13 064 897	10 602 038
Cumul des autres éléments du résultat étendu	265 648	53 652
	64 190 119	62 644 047
	87 053 446	82 181 786

Engagements (note 12).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil d'administration,


Gilles Laurin, administrateur


Claude Roy, administrateur



ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
 POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2011 ET 2010

	2011 \$	2010 \$
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	10 602 038	9 240 741
Bénéfice net de l'exercice	8 396 800	2 526 839
	18 998 838	11 767 580
Prime au rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 10 b) i))	(1 112 820)	-
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	(4 821 121)	(1 392 227)
Ajustement lié à un rachat antérieur de capital	-	226 685
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	13 064 897	10 602 038

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2011 ET 2010

	2011 \$	2010 \$
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	8 396 800	2 526 839
Écart de conversion cumulé	-	(236 075)
Reclassement des gains ou pertes réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts futurs de 129 656 \$ (53 706 \$ en 2010)	(287 644)	112 368
Variation des gains non réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts futurs de 209 371 \$ (468 838 \$ en 2010)	499 640	1 060 814
	211 996	937 107
RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE	8 608 796	3 463 946

ÉTATS CONSOLIDÉS DU CUMUL
DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU
AUX 31 MARS 2011 ET 2010

	2011 \$	2010 \$
ÉCART DE CONVERSION CUMULÉ		
Effet cumulatif des exercices antérieurs	(344 350)	(108 275)
Exercice courant	-	(236 075)
	(344 350)	(344 350)
GAINS (PERTES) NON RÉALISÉS SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME		
Effet cumulatif des exercices antérieurs	398 002	(775 180)
Variation des gains sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts futurs de 79 715 \$ (522 544 \$ en 2010)	211 996	1 173 182
	609 998	398 002
SOLDE DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU	265 648	53 652

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2011 ET 2010

	2011 \$	2010 \$
PRODUITS	47 076 361	45 725 412
COÛT DES PRODUITS	10 254 043	10 292 616
MARGE BRUTE	36 822 318	35 432 796
CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais généraux et frais d'administration	8 090 969	8 676 229
Frais de vente et de commercialisation	7 663 366	8 735 076
Technologie (note 11)	7 420 757	7 574 458
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	965 601	689 501
Rémunération à base d'actions	(334 690)	280 783
	23 806 003	25 956 047
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	13 016 315	9 476 749
Autres charges, montant net (note 15 b))	(424 476)	(2 759 216)
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	12 591 839	6 717 533
Charge d'impôts sur les bénéfices (note 13 a))	4 195 039	4 190 694
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE	8 396 800	2 526 839
Résultat de base par action	0,61	0,18
Résultat dilué par action	0,61	0,18
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION (note 10 g))		
De base	13 783 575	13 939 109
Dilué	13 804 375	13 939 109
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION À LA FIN DE L' EXERCICE	13 681 554	13 895 744

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2011 ET 2010

	2011 \$	2010 \$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net de l'exercice	8 396 800	2 526 839
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 139 236	1 223 625
Amortissement des actifs incorporels	565 954	764 493
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	965 601	689 501
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(21 922)	-
Effet de change	581 086	282 000
Rémunération à base d'actions	(334 690)	280 783
Impôts futurs (note 13 a))	876 023	1 318 838
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	38 257	16 592
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15 a))	(1 928 458)	4 611 245
Augmentation de l'avantage incitatif reporté	1 243 328	-
	11 521 215	11 713 916
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 5)	(7 674 432)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(2 569 964)	(1 130 886)
Acquisition de placements à court terme	(3 505 303)	-
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	34 172	11 045
	(13 715 527)	(1 119 841)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(324 990)	-
Rachat de capital-actions pour annulation (note 10 b) i))	(2 136 813)	(411 590)
Émission de capital-actions (note 10 b) ii))	229 900	-
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(3 863 412)	(1 392 227)
	(6 095 315)	(1 803 817)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(8 289 627)	8 790 258
Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(581 086)	(518 075)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	38 385 991	30 113 808
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants du bilan :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 520 626	34 359 693
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers	2 994 652	4 026 298
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts payés	42 564	93 318
Impôts sur les bénéfices payés	2 847 251	1 841 487

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 MARS 2011 ET 2010

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée le 16 février 1996 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada), évolue dans l'industrie des réseaux d'affaires électroniques. Elle exerce des activités de développeur, de propriétaire et d'exploitant de réseaux d'affaires électroniques, ainsi que de fournisseur de solutions d'affaires électroniques. Ses réseaux d'affaires électroniques permettent aux acheteurs et aux vendeurs de secteurs donnés de repérer, d'acheter ou de vendre des produits et d'échanger de l'information de façon plus efficace à l'aide d'Internet. De plus, la Société offre aux manufacturiers d'équipement des solutions complètes de services d'échange en ligne, de recyclage, de dons et de promotions.

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient également des participations dans deux entreprises (les « coentreprises »), sur lesquelles elle exerce un contrôle conjoint avec ses coentrepreneurs. La participation de la Société dans ces coentreprises de même que les activités de ces dernières sont résumées comme suit :

- a) Une participation de 50 % dans Société d'investissement M-S, S.E.C. (société en commandite), qui exerce ses activités sous la dénomination Global Wine & Spirits (« GWS »). GWS exploite un réseau électronique interentreprises virtuel qui offre une solution intégrée pour l'achat et la vente de vins et de spiritueux;
- b) Une participation de 50 % dans Polygon DMCC par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Mediagrif DMCC. En août 2008, le conseil d'administration de Polygon DMCC a décidé de fermer ses bureaux en Asie. Par contre, la Société continue de gérer ses membres internationaux du Canada. Polygon DMCC est en voie d'être liquidée.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2010, la Société a choisi d'adopter de façon anticipée trois chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Ces chapitres doivent être mis en place concurremment.

Regroupements d'entreprises

Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », exige notamment que la plupart des éléments d'actif et de passif identifiables, les participations sans contrôle et l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement soient comptabilisés à leur juste valeur, que les coûts liés à l'acquisition soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et que les passifs liés à la restructuration ou aux activités de sortie soient comptabilisés uniquement s'ils satisfont à la définition de passifs à la date d'acquisition.

L'adoption de ce chapitre a eu pour effet que les frais connexes à l'acquisition réalisée durant l'exercice ont été comptabilisés directement à l'état consolidé des résultats. Il n'y a aucune incidence sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} avril 2010.

États financiers consolidés

Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », définit des normes pour la préparation d'états financiers consolidés. Ce chapitre remplace le chapitre 1600 du même nom, et reporte les directives de consolidation qui en faisaient partie.

L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Participations sans contrôle

Le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.



CHANGEMENTS FUTURS AUX NORMES COMPTABLES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a confirmé que les entités canadiennes ayant une obligation d'information du public devront remplacer les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada par les IFRS le 1^{er} janvier 2011. En conséquence, la Société sera tenue d'utiliser les IFRS pour dresser ses états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les participations dans les coentreprises sont consolidées proportionnellement à la quote-part de la Société.

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits et des charges au cours de l'exercice, sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers. La direction révisé ses estimations sur une base régulière. Les éléments qui requièrent d'avantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs, la dépréciation des actifs, y compris les écarts d'acquisition, les actifs incorporels, et les actifs incorporels d'acquisition, la répartition des prix d'acquisition, la rémunération à base d'actions, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs et la charge d'impôts sur les bénéfices. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

CLASSIFICATION ET MESURE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le cadre comptable des instruments financiers exige que tous les actifs et passifs financiers soient comptabilisés en utilisant l'un des quatre modèles comptables disponibles : détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et autres que détenus à des fins de transaction. La Société a classé ses comptes débiteurs comme prêts et créances et ses comptes créditeurs et charges à payer et sa dette à long terme comme autres passifs financiers, présentés à leur coût amorti. La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, sa trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers et ses placements comme titres détenus à des fins de transaction.

CONVERSION DES DEVICES

a) Opérations en devises et établissements étrangers intégrés

La Société applique la méthode temporelle pour convertir les opérations en devises et les établissements étrangers intégrés. Les éléments monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, ainsi que l'amortissement y afférent, sont convertis à leur taux historique, tandis que les produits et les charges le sont au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les autres charges.

b) Établissements étrangers autonomes

La Société applique la méthode du taux courant pour convertir les résultats des établissements étrangers autonomes. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les produits et les charges le sont au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont une composante du Cumul des autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'un établissement étranger autonome est reclassé comme établissement étranger intégré, les gains et pertes de change cumulés antérieurement dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu y demeurent.

Depuis le 1^{er} avril 2010, la Société n'a plus d'établissements étrangers autonomes.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS À COURT TERME

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires au montant de 14 416 110 \$ au 31 mars 2011 (14 320 312 \$ au 31 mars 2010) et les placements liquides au montant de 12 104 516 \$ au 31 mars 2011 (20 039 381 \$ au 31 mars 2010) qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et pour lesquels le risque d'une modification de la valeur est négligeable.

Les placements à court terme sont composés de certificats de placement garantis ayant une échéance comprise entre trois mois et un an au moment de l'acquisition, portent intérêt au taux de 1,2 % au 31 mars 2011 (néant au 31 mars 2010) et peuvent être encaissés à tout moment après 30 jours, sans pénalité.

Les revenus d'intérêts générés par les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés dans le poste Autres charges des états consolidés des résultats.

RABAIS ET COMPTES DÉBITEURS ET CRÉDITEURS LIÉS AUX CESSIONS ET AUX TRANSACTIONS FIDUCIAIRES

La Société offre des services qui incluent l'administration d'un programme de rabais et l'échange d'équipements usagés pour certains clients. En relation avec ces activités, la Société reçoit fréquemment de l'argent de ses clients (dans le cas du programme de rabais) et de revendeurs d'équipements usagés, et cet argent, déduction faite de la commission gagnée par la Société, doit être remis à l'autre partie à la transaction. Les montants inclus dans les états financiers relatifs à ces transactions sont détaillés à la note 3.

Le montant reçu à la date du bilan qui n'a pas encore été remis à l'autre partie est présenté au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers.

La Société offre également un service de transactions fiduciaires. Dans le cadre de ces activités, la Société est nommée en tant qu'agent fiduciaire pour recevoir, détenir et transférer des fonds. La Société reçoit des liquidités qui sont libérées au vendeur, déduction faite de frais, coûts ou dépenses, lors de la conclusion d'une transaction entre un vendeur et un acheteur. Les liquidités reçues sont présentées au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers.

La contrepartie est présentée au bilan en tant que Comptes créditeurs et charges à payer.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits sont tirés d'abonnements, de frais transactionnels, de frais de cession, de services d'intégration et de services de maintenance et d'hébergement. De temps en temps, la Société génère des revenus du développement de logiciels et de la vente de licences. Dans tous les cas, les produits sont constatés seulement lorsqu'il y a une preuve convaincante qu'une entente est intervenue, que les biens ont été livrés ou le service fourni, que le prix est fixé ou mesurable, et que le recouvrement des comptes débiteurs connexes est raisonnablement assuré. En plus des politiques générales décrites précédemment, les politiques spécifiques de constatation des produits suivantes s'appliquent aux principales sources de produits de la Société :

- Les produits tirés d'abonnements sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente;
- Les droits initiaux, n'ayant pas de valeur en eux-mêmes pour les abonnés, sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de la technologie utilisée pour le réseau ou sur la durée estimative restante de la relation d'affaires avec le groupe d'abonnés, si elle est plus courte;
- Les frais de cession, qui sont des commissions obtenues par la Société quand des équipements usagés sont vendus par le site Internet de la Société, sont reconnus quand l'équipement usagé est accepté par le revendeur et est comptabilisé sur une base nette, car la Société agit à titre d'agent entre l'entité vendant l'équipement usagé et l'entité achetant l'équipement usagé;



- Les produits tirés des frais transactionnels sont constatés au moment où les opérations ont lieu;
- Les produits tirés de services d'intégration, de maintenance et d'hébergement sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente;
- Les produits tirés du développement de logiciels sont constatés selon le degré d'avancement des travaux;
- Les produits tirés de la vente de licences sont constatés au moment où les opérations ont lieu.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société n'a effectué aucune opération non monétaire au cours desquelles des abonnements sont échangés contre de la publicité. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur (78 525 \$ US en 2010) et sont enregistrées dans les Produits et les Frais de vente et de commercialisation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilisation prévue des actifs visés selon les méthodes, les périodes et le taux annuel suivants :

	Méthode	Période/taux
Mobilier de bureau	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique et autre matériel	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme sont réévalués lorsque des faits ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. L'évaluation est établie par comparaison de la valeur comptable nette des actifs et de la valeur estimative non actualisée des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation et leur cession éventuelle. Les actifs ayant subi une perte de valeur sont constatés à leur juste valeur, déterminée principalement selon les flux de trésorerie nets futurs estimatifs actualisés devant provenir de leur utilisation et de leur cession éventuelle.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels comprennent les logiciels et les actifs incorporels d'acquisition.

Logiciels

Certains logiciels sont achetés pour combler les besoins de nature technologique de la Société et sont comptabilisés au coût. Ils comprennent également les coûts relatifs aux logiciels et aux sites Web développés à l'interne, lesquels comprennent la tranche de la masse salariale capitalisée du groupe de développement de la Société, qui satisfait aux critères reconnus de report. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative de trois à cinq ans.

Actifs incorporels d'acquisition

Les actifs incorporels d'acquisition sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue respective, qui s'étend sur les périodes suivantes :

Catégorie	Période
Clientèle	de 3 à 10 ans
Technologie	5 ans
Marques de commerce	10 ans
Bases de données	5 ans
Ententes de non-concurrence	1 an

ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition d'entreprises sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis ou le passif net pris en charge sous jacent. L'écart d'acquisition n'est pas amorti; cependant, il est soumis à un test de dépréciation tous les ans ou lorsque des changements ou des événements laissent entendre qu'il y a eu perte de valeur, en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition est rattaché à sa juste valeur. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation de la Société à laquelle l'écart d'acquisition est lié excède sa juste valeur estimative, l'écart d'acquisition rattaché à cette unité d'exploitation est soumis à un test de dépréciation. S'il est déterminé que la valeur comptable de cet écart d'acquisition excède sa juste valeur, une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est constatée. La Société a choisi le 31 mars comme date d'exécution du test annuel de dépréciation de l'écart d'acquisition.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer pour l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. La Société constitue une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon l'information disponible, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

CRÉDITS D'IMPÔT

En vertu d'un programme du gouvernement du Québec visant à encourager les entreprises du secteur des technologies de l'information, la Société a obtenu la confirmation officielle de son admissibilité à des crédits d'impôt supplémentaires (« crédits d'impôt pour la nouvelle économie »). Ces crédits d'impôt sont remboursables et correspondent généralement à un taux annuel de 40 % des salaires versés aux employés qui exercent des activités admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel de 15 000 \$ par employé. De plus, des filiales canadiennes de la Société sont admissibles aux crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Ces crédits d'impôt sont remboursables et correspondent généralement à un taux annuel de 30 % des salaires versés aux employés qui exercent des activités admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel de 20 000 \$ par employé.

Les crédits d'impôt pour la recherche et le développement et les autres crédits d'impôt sont comptabilisés en diminution des dépenses connexes. La partie remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. La partie non remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées, dans la mesure où la réalisation de ces crédits est considérée comme raisonnablement assurée.



TECHNOLOGIE

Les frais relatifs à la technologie englobent la masse salariale et les charges connexes engagées dans le cadre des travaux de recherche et de développement, ainsi que l'amortissement de certains actifs nécessaires aux activités de recherche et de développement. Les frais relatifs à la technologie sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, exception faite de certains frais se rapportant au développement de logiciels et de sites Web développés à l'interne, notamment les mises à niveau et les améliorations des sites Web de la Société, lesquels sont capitalisés et amortis sur une période de trois à cinq ans. L'amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne est inclus dans les frais relatifs à la technologie.

RÉGIME DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS ET AUTRES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société a un régime de rémunération à base d'actions, qui est décrit à la note 10. Elle évalue la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les charges liées à la rémunération à base d'actions sont comptabilisées sur les périodes d'acquisition des options, une contrepartie étant créditée au poste Options d'achat d'actions. À l'exercice des options d'achat d'actions, le montant de la rémunération connexe est reclassé du poste Options d'achat d'actions au poste Capital-actions. La contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au compte Capital-actions. Les expirations sont comptabilisées à la date à laquelle elles se produisent en réduisant le poste Options d'achat d'actions et en augmentant le poste Surplus d'apport. Les options d'achat d'actions qui sont frappées d'extinction sont comptabilisées soit en réduisant le poste Options d'achat d'actions et en augmentant le poste Surplus d'apport, soit en renversant la charge liée à la rémunération à base d'actions précédemment reconnue selon que les droits en sont acquis ou non.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Une partie des produits et des charges d'exploitation de la Société est exprimée en dollars américains. La Société a recours à des contrats de change à terme sur une échéance maximale de 18 mois pour couvrir une partie de ses produits. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. L'efficacité de la couverture est évaluée à la fois au moment où la couverture entre en vigueur et sur une base permanente. La direction estime que les couvertures sont efficaces; par conséquent, elle comptabilise les contrats conformément aux exigences de la comptabilité de couverture. Les gains et les pertes sur les contrats de change à terme désignés comme des éléments de couverture efficaces sont enregistrés à l'état consolidé du résultat étendu et sont constatés à l'état consolidé des résultats dans la même période que les produits couverts.

AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ

L'avantage incitatif reporté représente le remboursement de frais engagés pour des améliorations locatives ainsi que des mois de loyer gratuits assumés par le bailleur dans le cadre de contrats de location de locaux commerciaux. Cet avantage est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux échéant en avril 2016 et en octobre 2020. L'amortissement est porté en réduction des charges de loyer à l'état des résultats.

3 RABAIS ET COMPTES DÉBITEURS ET CRÉDITEURS LIÉS AUX CESSIONS ET AUX TRANSACTIONS FIDUCIAIRES

Le montant reçu au 31 mars 2011 au titre de l'administration d'un programme de rabais et de l'échange d'équipements usagés qui n'a pas encore été remis à l'autre partie, présenté au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers, s'élève à 460 261 \$ (473 617 \$ US) (1 325 040 \$ en 2010 (1 304 687 \$ US)). Au 31 mars 2011, le montant des comptes débiteurs liés aux rabais et aux cessions s'élève à 514 977 \$ (529 921 \$ US) (1 439 007 \$ en 2010 (1 416 903 \$ US)).

Le montant reçu au 31 mars 2011 au titre du service de transactions fiduciaires, présenté au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers, s'élève à 2 534 391 \$ (2 607 935 \$ US) (2 701 258 \$ en 2010 (2 659 766 \$ US)).

Le montant total des comptes créditeurs relatifs à ces transactions s'élève à 3 509 629 \$ (3 611 473 \$ US) (5 465 305 \$ en 2010 (5 381 356 \$ US)).

4 COENTREPRISES

La quote-part de la Société dans les activités de ses coentreprises, comprise dans les états financiers consolidés, avant l'élimination des opérations entre apparentés, se résume comme suit :

	2011 \$	2010 \$
RÉSULTATS		
Produits	1 445 988	1 680 066
Coût des produits	174 784	261 676
Charges d'exploitation	860 494	1 168 466
Bénéfice net	361 933	204 215
FLUX DE TRÉSORERIE		
Liés aux activités d'exploitation	485 009	187 069
Liés aux activités d'investissement	-	-
Liés aux activités de financement	-	-
BILAN		
Actif à court terme	1 141 852	848 800
Actif à long terme	-	-
Passif à court terme	306 508	369 261
Passif à long terme	-	-

Après élimination des opérations entre apparentés, la quote-part de la Société dans le bénéfice net des activités de ses coentreprises est de 851 873 \$ en 2011 (858 559 \$ en 2010) et sa quote-part dans le passif à court terme est de 224 120 \$ au 31 mars 2011 (279 714 \$ au 31 mars 2010).

5 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

Le 22 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions de Systèmes InterTrade Inc. (« InterTrade ») pour une contrepartie en espèces de 8 070 500 \$.

InterTrade propose des solutions d'affaires permettant à ses clients de gérer et de contrôler efficacement leur chaîne d'approvisionnement. La Société estime que ses réseaux existants pourront ainsi élargir leur offre de produits et avoir accès à une solide plateforme EDI (Electronic Data Interchange).



La transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge se détaille comme suit :

	22 DÉCEMBRE 2010 \$
ACTIF	
ACTIF À COURT TERME	
Comptes débiteurs	1 980 604
Crédits d'impôt à recevoir	712 139
Charges payées d'avance	98 557
	2 791 300
ACTIF À LONG TERME	
Impôts futurs	2 486 344
Immobilisations corporelles et incorporelles	583 615
Actifs incorporels d'acquisition identifiables	
Clientèle	2 470 000
Technologie	1 118 849
Ententes de non-concurrence	13 000
Total	9 463 108
PASSIF	
PASSIF À COURT TERME	
Comptes créditeurs, charges à payer et autres	1 682 406
Impôts sur les bénéfices à payer	16 500
Produits reportés	280 693
Tranche à court terme de la dette à long terme	282 053
	2 261 652
PASSIF À LONG TERME	
Dette à long terme	330 436
Impôts futurs	796 598
	3 388 686
Actifs nets identifiables acquis, montant net	6 074 422
Écart d'acquisition, non déductible aux fins de l'impôt	1 600 010
Prix d'acquisition	8 070 500
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	396 068
Contrepartie nette	7 674 432

L'écart d'acquisition de 1 600 010 \$ représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société.

Les résultats d'exploitation d'InterTrade ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, les produits d'InterTrade représentent environ 3 % du total des produits consolidés de la Société et le bénéfice net n'est pas significatif.

Sur une base proforma, les produits et le bénéfice net de la Société se seraient établis respectivement à environ 51 100 000 \$ et à 8 600 000 \$, si l'acquisition avait été conclue le 1^{er} avril 2010. Cependant, l'information proforma ne rend pas compte des synergies ou des modifications aux transactions effectuées par le passé, pas plus qu'elle n'est nécessairement représentative des résultats d'exploitation de la Société qui auraient été obtenus si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1^{er} avril 2010, ni des résultats qui pourraient être réalisés à l'avenir.

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2010

La Société n'a acquis aucune entreprise au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

a) Les immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2011 Montant Net \$
Mobilier de bureau	1 348 678	782 849	565 829
Matériel informatique et autre matériel	7 610 597	6 175 668	1 434 929
Améliorations locatives	1 196 134	97 652	1 098 482
	10 155 409	7 056 169	3 099 240

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2010 Montant Net \$
Mobilier de bureau	1 282 074	1 122 301	159 773
Matériel informatique et autre matériel	8 993 449	7 810 594	1 182 855
Améliorations locatives	1 250 772	1 170 034	80 738
	11 526 295	10 102 929	1 423 366

- b) Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en vertu de contrats de location-acquisition ayant un coût et un amortissement cumulé de 198 146 \$ et de 23 387 \$ respectivement (néant en 2010).
- c) L'amortissement des immobilisations corporelles s'est chiffré à 1 139 236 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (1 223 625 \$ en 2010).
- d) Les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 2 887 539 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (848 218 \$ en 2010), incluant 423 973 \$ liés aux acquisitions d'entreprises.
- e) Les dispositions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 72 429 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (27 637 \$ en 2010).



7 ACTIFS INCORPORELS ET ACTIFS INCORPORELS D'ACQUISITION

a) Les actifs incorporels comprennent ce qui suit :

	2011 \$	2010 \$
Logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5 001 835 \$ (4 699 051 \$ en 2010)	496 744	543 938
Logiciels et sites Web développés à l'interne, déduction faite de l'amortissement cumulé de 940 724 \$ (655 693 \$ en 2010)	97 408	350 128
	594 152	894 066

- i) L'amortissement de logiciels s'est établi à 280 923 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (344 248 \$ en 2010).
- ii) L'amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne s'est établi à 285 031 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (420 245 \$ en 2010).
- iii) L'acquisition de logiciels s'est élevée à 233 729 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (78 063 \$ en 2010), incluant 159 642 \$ liés aux acquisitions d'entreprises.
- iv) L'acquisition de logiciels et de sites Web développés à l'interne et capitalisés s'est élevée à 32 311 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (204 605 \$ en 2010).

b) Les actifs incorporels d'acquisition comprennent ce qui suit :

	2011 \$	2010 \$
Clientèle, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5 999 906 \$ (5 254 572 \$ en 2010)	4 017 084	2 292 418
Technologie, déduction faite de l'amortissement cumulé de 1 834 987 \$ (1 633 094 \$ en 2010)	1 240 031	323 075
Marques de commerce, déduction faite de l'amortissement cumulé de 559 753 \$ (546 695 \$ en 2010)	44 615	57 673
Entente de non-concurrence, déduction faite de l'amortissement cumulé de 3 563 \$ (néant en 2010)	9 437	-
Bases de données, déduction faite de l'amortissement cumulé de 28 653 \$ (26 900 \$ en 2010)	-	1 753
	5 311 167	2 674 919

- i) L'amortissement des actifs incorporels d'acquisition s'est élevé à 965 601 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (689 501 \$ en 2010).
- ii) Les actifs incorporels d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises se sont chiffrés à 3 601 849 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (néant en 2010) (note 5).

8 ÉCART D'ACQUISITION

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	25 991 266	25 991 266
Acquisitions d'entreprises (note 5)	1 600 010	-
Solde à la fin de l'exercice	27 591 276	25 991 266

9 DETTE À LONG TERME

À la suite de l'acquisition d'InterTrade le 22 décembre 2010, la Société prend en charge certaines dettes à long terme. Le tableau suivant présente les dettes à long terme en vigueur au 31 mars :

	2011 \$	2010 \$
Prêt d'un montant de 123 940 \$, portant intérêt au taux de 6,22 %, remboursable en versements mensuels égaux, échéant en octobre 2013	107 997	-
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition, portant intérêt au taux moyen pondéré de 6,40 %, remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2013	179 502	-
	287 499	
Tranche à court terme	124 008	-
Tranche à long terme	163 491	-

Au 31 mars 2011, InterTrade disposait également des facilités de crédit non utilisées suivantes :

- Facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 450 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,50 % et annulée le 31 mai 2011;
- Facilité de crédit d'un montant maximal de 150 000 \$ pour couvrir le risque de change et annulée le 31 mai 2011;
- Facilité de crédit d'un montant maximal de 60 000 \$ pour des cartes de crédit corporatives et renouvelée le 31 mai 2011.

La facilité de crédit à demande, remboursée et annulée avant la fin de l'exercice, était garantie par les éléments suivants :

- Garantie de prêt accordée par Investissement Québec couvrant 70 % du solde du prêt;
- Hypothèque de 415 000 \$ grevant les biens mobiliers d'InterTrade : cette hypothèque a été radiée le 2 mai 2011;
- Garantie de premier rang de 125 000 \$ sur un dépôt bancaire.



Les remboursements de capital s'établissent comme suit pour les exercices se terminant les 31 mars :

	EMPRUNT	OBLIGATION EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION		Total des versements de capital
		Capital \$	Capital \$	
2012	39 890	84 118	8 226	124 008
2013	42 281	64 179	3 388	106 460
2014	25 826	31 205	469	57 031
Total	107 997	179 502	12 083	287 499

10 CAPITAL-ACTIONS, OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET SURPLUS D'APPORT

a) Autorisé, en nombre illimité

Actions ordinaires

Actions privilégiées, à être émises en séries, dont les modalités et les dividendes devront être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission

b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires des deux derniers exercices :

	2011		2010	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	13 895 744	47 809 345	13 974 058	48 078 790
Rachetées pour annulation (note 10 b) i))	(251 690)	(867 492)	(78 314)	(269 445)
Exercice d'options d'achat d'actions (note 10 b) ii))	37 500	294 089	-	-
	13 681 554	47 235 942	13 895 744	47 809 345

- i) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a racheté pour annulation 251 690 de ses actions ordinaires (78 314 en 2010), pour une contrepartie en espèces de 2 136 813 \$ (411 590 \$ en 2010), dans le cours normal de ses rachats d'actions. Le prix d'émission moyen par action de 3,45 \$ (3,44 \$ en 2010) avant le rachat a été porté en réduction du Capital-actions pour un montant total de 867 492 \$ (269 445 \$ en 2010), et le solde a été imputé aux Bénéfices non répartis ou aux Surplus d'apport.
- ii) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, des options d'achat d'actions ont été exercées en vue d'acquérir 37 500 actions ordinaires (néant en 2010) pour une contrepartie en espèces de 229 900 \$, soit une moyenne de 6,13 \$ l'action. De plus, un montant de 64 189 \$ a été crédité au Capital-actions et représente la rémunération à base d'actions initialement constatée dans Options d'achat d'actions pour ces options (note 10 c)).



c) Le tableau suivant résume les opérations liées aux options d'achat d'actions :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	1 687 721	1 646 780
Dépense (renversement) liée à la rémunération à base d'actions	(334 690)	280 783
Transfert de la dépense liée à la rémunération à base d'actions accumulée par suite de l'exercice d'options (note 10 b) ii))	(64 189)	-
Transfert de la dépense liée à la rémunération à base d'actions accumulée pour les options non exercées à la suite de leur échéance	(860 341)	(239 842)
Solde à la fin de l'exercice	428 501	1 687 721

d) Le tableau suivant résume les opérations liées aux surplus d'apport pour les deux derniers exercices :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	2 491 291	2 393 594
Transfert de la dépense liée à la rémunération à base d'actions accumulée pour les options non exercées à la suite de leur échéance	860 341	239 842
Réduction du surplus d'apport sur le rachat des actions ordinaires par l'annulation (note 10 b) i))	(156 501)	(142 145)
Solde à la fin de l'exercice	3 195 131	2 491 291

e) Régime d'achat d'actions

La Société a établi un nouveau régime d'achat d'actions en date du 1^{er} avril 2009 pour tous les employés réguliers à temps plein et à temps partiel qui sont résidents canadiens. Les administrateurs ne sont pas admissibles au régime. En vertu des dispositions du régime, un employé peut décider de cotiser jusqu'à 5 % de son revenu annuel, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par année, au moyen de retenues sur le salaire, pour l'achat d'actions ordinaires de la Société sur le marché libre. En vertu du régime, la Société s'est engagée à égaler les cotisations des employés au régime pour une cotisation maximale de 1 000 \$ par employé. Depuis le 27 juillet 2009, les employés doivent garder pour une période de douze mois la portion des actions achetées avec la cotisation de la Société. Le prix d'achat des actions en vertu du régime devra être équivalent au prix du marché des actions ordinaires de la Société à la date d'acquisition. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la dépense s'élève à 130 759 \$ (147 191 \$ en 2010).

f) Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la suite de l'exercice des options s'établit à 3 375 351, et le nombre maximal d'actions pouvant être émises dans l'ensemble à une seule personne ne peut dépasser 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution. Le prix d'exercice des options attribuées en vertu de ce régime, tel qu'il est déterminé par le conseil d'administration, ne peut être inférieur au cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date de l'attribution, le cours du marché étant le prix de clôture par action inscrit à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de l'attribution.

Entre juin 2006 et mars 2007, les options attribuées en vertu du régime sont acquises sur une période de trois ans, en tranches de 30 %, 30 % et 40 %, et peuvent être exercées 12, 24 et 36 mois, respectivement, après la date d'attribution, à l'exception des options attribuées à la direction qui sont acquises 12 mois après la date d'attribution. Depuis mars 2007, les nouvelles attributions d'options sont acquises sur une période de trois ans et peuvent toutes être exercées 36 mois après la date d'attribution. La période d'acquisition est déterminée par le conseil d'administration. Les options attribuées en vertu de ce régime échoient au plus tard cinq ans après la date de l'attribution.

Le tableau ci-dessous constitue un résumé des mouvements des options d'achat d'actions en vertu du régime :

	2011		2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	594 900	8,92	702 800	9,01
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	(37 500)	6,13	-	-
Frappées d'extinction	(314 900)	8,89	(60 900)	9,22
Expirées	(85 000)	11,15	(47 000)	9,90
Solde à la fin de l'exercice	157 500	8,44	594 900	8,92

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions en cours au 31 mars 2011 :

Prix d'exercice \$	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	OPTIONS EN COURS		OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES	
			Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options
5,89	47 500	2,04	5,89	-	-	-
9,50 - 9,65	110 000	0,95	9,53	110 000	110 000	9,53
	157 500	1,28	8,44	110 000	110 000	9,53

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée durant les exercices terminés les 31 mars 2011 et 2010.

g) Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé aux fins de calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2011	2010
	\$	\$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION		
De base	13 783 575	13 939 109
Effet dilutif des options d'achat d'actions	20 800	-
Dilué	13 804 375	13 939 109

Des options visant l'achat de 110 000 actions (594 900 en 2010) à un prix moyen pondéré de 9,53 \$ l'action (8,92 \$ en 2010) étaient en circulation à la fin de l'exercice; toutefois, ces options n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action en raison du fait que le prix d'exercice était supérieur au prix moyen des actions.

11 TECHNOLOGIE

	2011 \$	2010 \$
Frais de recherche et de développement	8 680 218	8 976 317
Crédits d'impôt liés à la recherche et au développement	(611 631)	(307 282)
Crédits d'impôt liés à la nouvelle économie et pour le développement des affaires électroniques	(900 550)	(1 310 217)
	7 168 037	7 358 818
Logiciels et sites Web développés à l'interne et capitalisés	(32 311)	(204 605)
	7 135 726	7 154 213
Amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne	285 031	420 245
	7 420 757	7 574 458

12 ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation des locaux s'établissent comme suit pour les exercices se terminant les 31 mars :

	\$
2012	1 355 361
2013	1 296 688
2014	1 145 125
2015	616 150
2016	552 089
Par la suite	2 301 756

13 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

a) La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Impôts exigibles	3 319 016	2 871 856
Impôts futurs	876 023	1 318 838
	4 195 039	4 190 694



- b) La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée selon un taux d'imposition réel qui diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	2011 %	2010 %
Taux d'imposition moyen pondéré prévu par la loi		
Augmentation (diminution) découlant de	29,5	30,7
Répartition géographique des profits d'exploitation	1,2	0,4
Rémunération à base d'actions non déductible	(0,8)	1,3
Gain de change non imposable	(0,5)	(3,3)
Perte de change non déductible	0,3	4,5
Dépenses non déductibles	(0,2)	1,6
Perte d'exploitation constatée	(1,7)	-
Incidence du changement de taux d'imposition statutaire sur les impôts futurs	(0,3)	0,1
Effet de change à la suite de la réévaluation des impôts futurs	2,0	21,5
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	1,3	5,6
Pertes d'exploitation non constatées - états américains	2,5	-
Taux d'imposition réel	33,3	62,4

- c) Les soldes d'impôts futurs se résument comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	380 870
Montants non déductibles pour l'exercice	828 189	188 408
Pertes en capital	37 347	-
Pertes d'exploitation nettes de filiales canadiennes	1 904 558	-
Pertes d'exploitation nettes de filiales américaines	14 841 222	15 230 757
	17 611 316	15 800 035
Provision pour moins-value	(10 656 226)	(10 244 338)
	6 955 090	5 555 697
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	(136 365)	-
Crédits d'impôt	(872 517)	(429 978)
Écart de change non réalisé	(262 382)	(175 901)
	(1 271 264)	(605 879)

	2011 \$	2010 \$
Actifs d'impôts futurs, montant net	5 683 826	4 949 818
Présentés comme :		
Actif à court terme	443 468	-
Actif à long terme	7 112 435	5 684 486
Passif à court terme	(1 173 068)	(605 880)
Passif à long terme	(699 009)	(128 788)

Au 31 mars 2011, les filiales américaines de la Société avaient cumulé des pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral d'environ 39 480 673 \$ US (38 367 318 \$ CA), lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2018 et 2030. Une provision pour moins-value d'environ 27 662 205 \$ US (26 882 131 \$ CA) a été constituée pour des pertes d'exploitation qui proviennent d'exercices avant l'acquisition puisqu'il est plus improbable que probable que ces pertes seront réalisées. Des pertes fédérales disponibles de 12 446 232 \$ US (12 095 248 \$ CA), 9 995 975 \$ US (9 714 088 \$ CA) sont limitées annuellement à 1 100 770 \$ US mais sont reportables aux années subséquentes si non utilisées. Des pertes fédérales de 2 450 257 \$ US (2 381 160 \$ CA) n'ont pas de limites annuelles.

De plus, les filiales américaines avaient cumulé des pertes d'exploitation nettes au niveau des états aux fins de l'impôt sur les bénéfices d'environ 44 049 622 \$ US (42 807 423 \$ CA), lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2012 et 2028. Une provision pour moins-value d'environ 37 072 914 \$ US (36 027 458 \$ CA) a été enregistrée relativement à ces pertes d'exploitation. Des pertes disponibles des états de 15 488 397 \$ US (15 051 624 \$ CA), 7 997 391 \$ US (7 771 864 \$ CA) sont limitées annuellement à 1 052 570 \$ US mais sont reportables aux années subséquentes si non utilisées. Des pertes d'états de 7 491 006 \$ US (7 279 760 \$ CA) n'ont pas de limites annuelles.

Au 31 mars 2011, les filiales canadiennes de la Société avaient accumulé des pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral de 7 054 454 \$ CA et de 6 970 245 \$ CA aux fins de l'impôt provincial lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2014 et 2029. De plus, ces mêmes filiales canadiennes ont également des dépenses accumulées de recherche et de développement pour 1 595 125 \$ CA aux fins de l'impôt fédéral et de 3 204 025 \$ CA aux fins de l'impôt provincial, lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des années à venir. Ces dépenses n'ont pas d'échéance.

14 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a engagé des frais de gestion de 607 258 \$ (588 167 \$ en 2010) à un actionnaire corporatif qui a une influence notable sur la Société. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties. Au 31 mars 2011, un montant de 200 000 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer (260 000 \$ au 31 mars 2010).



15 VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES CHARGES

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	1 323 458	2 000 296
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	758 026
Crédits d'impôt à recevoir	(984 246)	1 805 397
Charges payées d'avance	(9 636)	127 225
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(3 302 136)	192 442
Impôts sur les bénéfices à payer	65 820	389 945
Produits reportés	978 282	(662 086)
	(1 928 458)	4 611 245

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, la Société a fait un ajustement aux comptes créditeurs et charges à payer de 226 685 \$ lié à un rachat antérieur de capital.

Au 31 mars 2011, des dividendes déclarés au montant de 957 709 \$ sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer (néant au 31 mars 2010).

b) Les Autres charges comprennent ce qui suit :

	2011 \$	2010 \$
Intérêts créditeurs	253 244	86 908
Frais financiers	(218 767)	(194 047)
Perte de change	(465 672)	(2 519 426)
Autres revenus (dépenses)	6 719	(132 651)
	(424 476)	(2 759 216)

16 INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un seul secteur isolable.

L'information relative aux secteurs géographiques est la suivante :

	2011		2010	
	Produits \$	Immobilisations corporelles, actifs incorporels, actifs incorporels d'acquisition et écart d'acquisition \$	Produits \$	Immobilisations corporelles, actifs incorporels, actifs incorporels d'acquisition et écart d'acquisition \$
Canada	19 530 784	10 044 585	18 761 608	3 850 652
États-Unis	20 702 813	26 524 185	20 500 012	27 084 640
Europe	2 013 629	–	2 232 833	–
Asie et autres	4 829 135	27 065	4 230 959	48 325
	47 076 361	36 595 835	45 725 412	30 983 617

Les produits sont attribués aux régions géographiques en fonction de l'emplacement des clients.

17 INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne, d'entreprendre des acquisitions ciblées et de fournir un rendement à ses actionnaires. Le capital de la Société est composé des dettes à long terme, des capitaux propres et des produits reportés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

Le capital de la Société est principalement affecté aux augmentations du fonds de roulement hors caisse, aux dépenses en immobilisations, aux acquisitions d'entreprises et aux versements de dividendes. La Société a historiquement financé ses besoins à même sa trésorerie, ses placements à court terme, ses flux de trésorerie générés à l'interne et ses émissions d'actions.

La Société peut, de temps à autre, remanier son capital en émettant des actions pour financer ses opérations ou une acquisition d'entreprise, racheter des actions ou obtenir une dette bancaire pour financer l'achat d'une immobilisation ou l'acquisition d'une entreprise.

Il n'y a pas eu de changement des objectifs de la Société en matière de gestion de son capital ni de sa définition comparativement à l'année dernière.

Le capital de la Société n'est pas soumis à des exigences imposées par une autorité de réglementation et la Société n'utilise pas présentement de mesures quantitatives pour gérer son capital.



18 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société, par ses actifs et passifs financiers, est exposée à des risques financiers en raison de ses activités : risque de marché, incluant le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. L'objectif principal de la Société en matière de gestion de risques est de s'assurer que les risques sont correctement définis et pris en compte pour diminuer l'effet négatif probable sur la performance financière.

La gestion des risques est la responsabilité du service des finances qui doit déterminer et évaluer les risques en collaboration étroite avec la direction. Le service des finances a la responsabilité d'établir des contrôles et des procédures adéquates pour s'assurer que les risques financiers sont atténués.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est lié aux transactions conclues par la Société et libellées en devises autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains. Le risque de change est aussi important pour les transactions de vente et d'achat que pour les actifs et les passifs financiers reconnus libellés en devises étrangères.

L'objectif principal de la Société en matière de gestion du risque de change est de réduire son effet sur sa performance. Afin de réduire les éventuelles conséquences défavorables associées à la fluctuation du dollar canadien, la Société conclut des contrats de change à terme en vue de stabiliser les produits futurs prévus libellés en dollars américains. Les contrats de change à terme sont uniquement conclus pour gérer le risque de change et ne sont pas destinés à des fins de spéculation.

Les soldes en devises aux 31 mars 2011 et 2010 se détaillent comme suit :

	2011 \$ US	2010 \$ US
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 889 107	5 716 734
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers	3 081 552	3 964 453
Comptes débiteurs	3 199 548	2 652 773
Comptes créditeurs et charges à payer	(4 413 674)	(6 513 616)
Total, en devises	11 756 533	5 820 344
Total, en dollars canadiens	11 424 999	5 911 141

Le tableau qui suit détaille les ententes utilisées comme instruments de couverture :

				2011
Devise d'achat	Devise de vente	Valeur nominale \$ US	Taux moyen pondéré	Échéance (exercice financier)
\$ CA	\$ US	16 140 000	1,0297	2012-2013

				2010
Devise d'achat	Devise de vente	Valeur nominale \$ US	Taux moyen pondéré	Échéance (exercice financier)
\$ CA	\$ US	12 585 000	1,0639	2011-2012

Les contrats de change à terme sont des contrats en vertu desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des dollars américains à un taux fixé à l'avance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de 865 614 \$ correspond aux montants estimatifs que la Société devrait recevoir pour régler les contrats au 31 mars 2011 en utilisant les taux du marché correspondants (573 903 \$ au 31 mars 2010). Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La Société s'attend à ce qu'un gain de change avant impôts de 760 000 \$, présentement inclus dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu, soit reclassé à l'état des résultats dans les 12 prochains mois.

Compte tenu des contrats de change à terme et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une hausse de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain affecterait le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu (en dollars canadiens) comme suit :

	2011 \$ US	2010 \$ US
Bénéfice net	(184 975)	(63 320)
Autres éléments du résultat étendu	463 872	412 301

Une baisse de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et aurait eu l'incidence contraire sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient à la suite d'un changement du taux d'intérêt du marché. Les actifs et les passifs financiers dont le taux d'intérêt est variable exposent la Société à un risque de flux de trésorerie. L'intérêt gagné par la Société sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est établi selon le taux du marché.

Au 31 mars 2011, la Société s'expose au risque de taux d'intérêt sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements dont le taux d'intérêt varie de 0 % à 1,20 %. Si le taux d'intérêt au 31 mars 2011 avait varié de plus 0,5 % ou de moins 0,5 %, l'incidence sur le bénéfice net n'aurait pas été significative.

Les actifs et les passifs financiers qui sont soumis à des taux d'intérêt fixes sont exposés à un risque de juste valeur des taux d'intérêt. La Société n'est pas exposée à un risque important par rapport à la dette à long terme puisqu'elle porte intérêt à des taux comparables à ceux dont la Société pourrait se prévaloir. La Société n'est pas exposée à un risque important par rapport aux actifs et aux passifs financiers en raison de leur échéance à court terme et parce que les montants à long terme ne sont pas significatifs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière advenant qu'un client ou une autre partie liée à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de crédit consistent principalement en la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers, les placements et les comptes débiteurs. La trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers sont détenus dans des établissements financiers importants; par conséquent, la Société estime que le risque d'inexécution à l'égard de ces instruments est faible.



D'après son expérience, la Société est d'avis que le risque de crédit lié aux comptes débiteurs est faible. La Société n'exige généralement pas d'examen collatéraux relatifs à ses comptes débiteurs. Ses comptes débiteurs ne sont pas concentrés sur des clients spécifiques, mais plutôt sur un large éventail de clients. De plus, la Société effectue des examens de crédit à intervalles réguliers à l'égard de tous ses clients et établit une provision pour créances douteuses lorsque les comptes sont jugés irrécouvrables. La provision pour créances douteuses est déterminée selon l'historique du montant dont le recouvrement est jugé incertain après 60 jours et 90 jours, et les comptes inactifs et restreints sont entièrement provisionnés.

La valeur comptable des comptes débiteurs de la Société est présentée, déduction faite de la provision pour créances douteuses. La variation de la provision pour créances douteuses au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	(537 455)	(518 619)
Récupération (charge) de l'exercice	161 592	(18 836)
Solde à la fin de l'exercice	(375 863)	(537 455)

L'âge des comptes débiteurs se détaille comme suit :

	\$
Courant	1 798 514
En souffrance	
De 1 à 30 jours	2 158 582
De 31 à 60 jours	911 953
De 61 à 90 jours	116 417
Plus de 90 jours	150 875
Total des comptes débiteurs	5 136 341

Il n'y a aucune perte de valeur ni aucun montant en souffrance autres que ceux liés aux comptes débiteurs.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque que la Société soit incapable de s'acquitter de ses obligations à leur échéance. La Société n'est pas actuellement exposée au risque de liquidité, car la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont suffisants pour honorer ses obligations liées à ses opérations et à ses activités d'investissement et de financement anticipées. La Société a une dette à long terme nécessitant des versements de 124 008 \$ dans les douze prochains mois. L'information sur les versements de la dette à long terme au cours des années subséquentes est présentée à la note 9. Les autres passifs financiers de la Société, composés des comptes créditeurs et charges à payer, arriveront à échéance dans moins de 12 mois.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés selon une hiérarchie à trois niveaux :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les cours du marché inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif et le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (comme les informations tirées des prix);

Niveau 3 – Données concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers et les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Ces instruments financiers sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur est approximativement égale à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme n'est pas significativement différente de sa valeur comptable.

19 CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.



INFORMATIONS ADDITIONNELLES

MARCHÉ ET SYMBOLE BOURSIER

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont négociées sous le symbole boursier « MDF ».

AGENT DE TRANSFERT

Service aux investisseurs Computershare Inc.
1500, rue University, bureau 700
Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 514 982-7888 Téléc. : 514 982-7580

VÉRIFICATEURS

Deloitte & Touche s.r.l.
1, Place Ville Marie, bureau 3000
Montréal (Québec) Canada H3B 4T9
Tél. : 514 393-7115 Téléc. : 514 390-4104

INSTITUTION FINANCIÈRE

Banque Royale du Canada
1, Place Ville-Marie, 8^e étage, aile Nord
Montréal (Québec) Canada H3C 3A9
Tél. : 1 800 769-2520 Téléc. : 514 874-2112

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS DES ACTIONNAIRES

Les demandes de renseignements portant sur les certificats perdus, détruits ou volés, de même que les demandes de changement d'adresse et de transfert, doivent être adressées à l'agent des transferts de la Société :

Services aux investisseurs Computershare Inc.

Services de transfert de titres
1500, rue University, bureau 700
Montréal (Québec) Canada H3A 3S8
Tél. : 1 800 564-6253 (sans frais en Amérique du Nord)
service@computershare.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société aura lieu le vendredi 16 septembre 2011, à 10 h (HAE), à la salle Commune du 357C, au 357, rue de la Commune Ouest, Montréal (Québec).

Ce rapport annuel est disponible sur le web à www.mediagrif.com
The Company's 2011 Annual Report is also published in English.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

ADMINISTRATEURS

Claude Roy
Québec, Canada
Président
et chef de la direction
de la Société

André Courtemanche
Québec, Canada
Président
et chef de la direction
VIAVAR Capital Inc.

Michel Dubé
Québec, Canada
Consultant

André Gauthier
Québec, Canada
Président
Holding André Gauthier Inc.

Gilles Laurin
Québec, Canada
Comptable agréé
Conseiller
et administrateur de sociétés

Jean-François Sabourin
Québec, Canada
Président
et chef de la direction
FinLogik Inc.
Chef du développement
des affaires
et président du conseil
JitneyTrade Inc.

MEMBRES DE LA DIRECTION

Claude Roy
Président
et chef de la direction

Stéphane Anglaret
Vice-président, Technologie

Paul Bourque
Chef de la direction financière

Mark Eigenbauer
Vice-président principal

Hélène Hallak
Vice-présidente principale
et chef du contentieux

Richard Lampron
Vice-président principal

Paul Saunders
Vice-président principal

Andréanne Simon
Vice-présidente,
Innovation et développement
des affaires

MEDIAGRIF

TECHNOLOGIES INTERACTIVES MEDIAGRIF INC.

1111, rue St-Charles Ouest, bureau 255
Longueuil (Québec) Canada J4K 5G4

Sans frais : 877 677-9088 | Téléphone : 450 449-0102 | Télécopieur : 450 449-8725

www.mediagrif.com